

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamato
INCORPORÉE.

MELI-MELO

M. L'HONORABLE RODOLPHE LEMIEUX, CHOI-SI A L'UNANIMITE, PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES,

Pour un second terme, l'hon. Rodolphe Lemieux, député de Gaspé, a été choisi comme président de la chambre des communes, à Ottawa.

Ce choix, renouvelé à l'unanimité, indique combien notre compatriote jouit d'une haute estime en chambre. "Il est, déclarait l'hon. Ernest Lapointe en le proposant comme président de la chambre, le président idéal, dont le caractère, la dignité personnelle, la culture, l'art de réconcilier les points de vue les plus opposés ont semé en chambre l'ordre et l'harmonie." Et l'hon. M. Arthur Meighen d'ajouter : "Je ratifie complètement les éloges que l'on a prononcés sur le compte de l'hon. Rodolphe Lemieux. Son impartialité, sa dignité et la confiance qu'il inspire à tous font de lui le personnage rêvé pour le rôle qu'il a à remplir."

A la suite de tels éloges nous ne pouvons que répéter avec le doyen de la députation, M. W.-F. Maclean, député de York-Sud : "Lorsque vous avez trouvé un bon président, gardez-le. Cette marchandise est difficile à trouver. Je suis heureux que l'esprit de Locarno existe en chambre et que tous s'unissent pour reconnaître le mérite de ceux auxquels il est dû."

Aussi souhaitons-nous à notre célèbre Speaker longue vie à la présidence de la chambre des communes. Que ses succès coutumiers l'accompagnent toujours, lui dont la devise est celle de feu Alexandre Mackenzie : "Le devoir sera ma loi, ma conscience, mon guide." Il est un de ceux qui honorent le plus notre Dominion qu'il a appris à connaître, à aimer, à défendre ; et qu'il a représenté si dignement en de multiples occasions.

LE COUT DE L'APPEL AU PEUPLE

Comme on le dit communément, les élections ne se font pas avec des prières. En effet le Dominion a dû déboursier environ \$2,100,000. pour en appeler au peuple, le 29 octobre dernier, ce qui équivaut en moyenne à \$0.66 par vote. Sur 83,000 fonctionnaires temporaires, employés par le gouvernement, 60,000 étaient sous-officiers rapporteurs et 20,000 greffiers d'enregistrement. Maintenant s'il fallait ajouter les dépenses d'organisations, de comités, etc. . . , le chiffre serait tout autre. . .

MONSIEUR SAUVÉ ET SON PROGRAMME

Dans une récente interview, M. Sauvé, chef de l'opposition, au provincial, déclarait que son programme politique était de garder nos citoyens chez-nous et d'y ramener nos exilés.

Quels sont ses moyens ? Mystère profond. Monsieur Sauvé est convaincu qu'on n'a pas fait ce qu'il convenait pour arrêter l'émigration des nôtres à l'étranger. Il est surtout convaincu qu'il lui est plus facile de critiquer que de réfléchir, que d'indiquer la panacée à l'émigration. Il croit que son silence est d'or et que ses moyens gagnent, semble-t-il, à grandir dans l'ombre des inaptitudes.

Il paraît ignorer que du 1er avril dernier au 31 octobre, 1925, 21-275 canadiens ont repassé la frontière après six mois et plus de séjour chez Uncle Sam. Il ne semble pas constater que la dépopulation des campagnes est un fait mondial ; que, l'an dernier, 75,000 fermes américaines étaient abandonnées, que la population agricole de la Grande-Bretagne était tombée à 9% du total des habitants ; que celle de la Belgique ne forme plus que 23% du total de la population, que celle de l'Allemagne a baissé de 65% à 35% en 50 ans, au profit des grandes agglomérations urbaines, que la France, elle-même, dont la population agricole était, sur la population totale, de 70% en 1870, n'est plus que de 48% à l'heure actuelle.

Que répondre au programme silencieux de M. Sauvé, si ce n'est que nous l'inviterions à méditer sur le discours de l'hon. L.-A. Taschereau, prononcé le 10 décembre, au Château Frontenac, lors de la célébration de ses noces d'argent parlementaires.

Il y verrait ce que le gouvernement provincial a fait pour la prospérité de notre province. Car la meilleure politique pour empêcher l'exode des nôtres, n'est-ce pas celle de notre gouvernement qui depuis 25 ans ne cesse de développer les centres industriels afin de procurer du travail aux populations citadines, surtout par l'exploitation des énergies hydrauliques qui seront bientôt appelées à jouer un rôle essentiel dans le domaine de notre prospérité et qui fourniront aux cultivateurs un excellent marché, dont l'effet pécuniaire les récompensera de l'erreur déplorabile de 1911, sources de pertes incalculables pour la gent agricole spécialement.

S'il a eu émigration, ce n'est certainement pas dû aux efforts constants et hautement appréciés de notre gouvernement pour l'encouragement de la colonisation dans notre province.

Les bonnes routes aujourd'hui précèdent les colons. Les primes payées au colon pour le défrichement des terres neuves se monteront à \$8.00 l'acre, cette année. Le colon ne se sent plus isolé. L'école et la chapelle-école lui permettent de donner à ses enfants l'instruction nécessaire. Une somme de \$41,165.18 de graines de semence fut distribuée gratuitement aux colons, l'an dernier. La jolie somme de \$7,000,000 fut mise à la disposition du ministère de la colonisation par le statut 13 George V, chap. 2 et au premier juillet, 1925, cette somme

déjà était épuisée. Et l'hon. M. Perreault disait dernièrement à ce sujet : "Comme la province de Québec, à l'instar de tous les pays du monde, traversait une crise économique assez profonde, j'ai voulu que les colons eussent sans plus de retard le bénéfice entier des oeuvres qu'il nous était possible de réaliser avec cet argent".

Cette politique de notre gouvernement, n'est-elle pas la plus effective pour empêcher l'émigration ?

Comment douterions-nous de la bonne volonté d'un gouvernement qui met tout en oeuvre pour assurer le développement de nos industries, l'expansion agricole et qui a la sagesse de réserver à notre prospérité les trésors naturels que recèle notre province. C'est ce qu'affirmait d'ailleurs l'hon. Honoré Mercier qui, faisant écho au discours du trône, prononcé au parlement de Québec dernièrement, disait au reporter de la "Presse", que c'est un article du programme politique du gouvernement de nos pas laisser exporter notre énergie électrique chez Uncle Sam. "Et le gouvernement provincial, ajoutait-il, est disposé à le laisser crier sans démoder."

Voilà ce qu'a fait et ce que fera notre gouvernement provincial pour arrêter l'émigration qui d'ailleurs diminue graduellement. Ouvrir des débouchés à l'agriculture en resserrant nos relations provinciales avec Londres, comme le mentionnait le discours du trône, à Québec, favoriser la colonisation et déployer nos richesses industrielles, voilà l'oeuvre de notre gouvernement.

Qu'en pensent Monsieur Sauvé et son programme silencieux ? N'est-ce pas là, la panacée idéale ?

DIMINUTION NOTABLE DE LA DETTE DU DOMINION.

D'après le communiqué du ministère des finances, la dette publique est de quatre-vingt-six millions de moins cette année que l'an dernier.

La dette totale, au 31 décembre, était de \$2,381,735,027. comparativement à \$2,417,745,930. au 31 décembre, 1924.

Décembre dernier a enregistré une diminution de \$881,845, tandis que pendant le mois correspondant de l'année précédente, il s'était produit une augmentation de près de six millions.

LE CHATEAU FRONTENAC EN FEU.

Au moment où nous sommes sous presse nous apprenons que le Château Frontenac, un des plus beaux hôtels du pays justement renommé dans tout le continent, fut la proie d'un incendie dont les dommages s'élevèrent à près de \$3,000,000. Les flammes furent découvertes à 5.30 hrs. de l'après-midi. On croit que l'incendie est dû à une défectuosité dans l'installation électrique ; d'autres prétendent que le feu a originé dans une des cheminées du Château Frontenac.

L'aile nouvelle ne fut pas atteinte par les flammes mais l'eau et la fumée y ont fait des dégâts vraiment appréciables.

L'incendie produisit un désordre général. Comme la plupart des députés logent au Château Frontenac, tous accoururent pour sauver leurs documents et autres effets. Le banquet donné à la Tribune des Journalistes par le lieutenant-gouverneur à Spencerwood fut ajourné et les journalistes durent renoncer aux plaisirs pour se remettre à l'ouvrage.

Un appel fut lancé aux pompiers de Montréal et à 11.10 hrs hier au soir la pompe à gazoline de la caserne No. 16 était fixée à un wagon spécial et le chef ingénieur Gauthier avec une quinzaine de pompiers des casernes 16 et 2 s'embarquaient pour Québec.

VICTOIRE DU CABINET KING

Au moment où nous terminons l'impression de notre journal, nous apprenons que le gouvernement King vient d'obtenir la confiance de la chambre par le vote de 123 contre 120, contre l'amendement conservateur de non-confiance dans le gouvernement King.

La majorité en faveur des libéraux est donc de trois votes. Nul doute que le discours du trône sera discuté avec plus d'intérêt vu que l'hon. Mackenzie King siègera bientôt et qu'ainsi les chefs des différents partis pourront imprimer à la galère gouvernementale une solide impulsion qui permettra au Dominion de réaliser les projets les plus pressants, les plus nécessaires à son développement, à sa stabilité et à l'union nationale des esprits et des coeurs.

(LIS).

RIVIERE - BLEUE

MON NOM

Je savais que mes nouvelles feraient causer. J'ignorais qu'on se donnerait autant de mal pour savoir qui a pu avoir l'audace de dire de si grosses vérités aux dames et demoiselles de Rivière-Bleue. Je savais qu'on chercherait ; mais qui eut pensé qu'on nommerait un tel, une telle. On

près la messe, j'ai rencontré une jeune fille qui n'aurait pas voulu se laisser voir par ses amies, vu qu'elle a la réputation d'être modeste ; et pourtant comme elle était décolletée. Elle n'est pas grande et. . . mais taisons-nous.

Pour vous prouver que je suis partout, laissez-moi vous dire que dimanche soir je marchais derrière un jeune homme et une jeune fille qui ne se croyaient pas entendus par une paire d'oreilles bien ouvertes. Donc, en garde, et Guy Bord est le nom que Nick Carter lui-même m'a donné.

Je ne sais peut-être pas le français aussi bien que les plus instruits, mais je me fais et me ferai comprendre. Je laisse aux plus instruits de mes lecteurs le soin de corriger mes fautes de français et de langage grammatical. Pendant ce temps-là, j'essaierai de corriger les travers des femmes et des hommes. Je n'y réussirai peut-être pas, mais j'aurai le mérite d'avoir essayé et d'avoir montré là où est le mal et quel remède y apporter. Encore une fois, ma profession me dispense de vous parler et vous de me lire un dictionnaire à la main.

D'ailleurs, quand un homme ou une femme, si instruits soient-ils, veulent corriger leur enfant, ils ne commencent pas par lui faire un cours de littérature, mais ils l'attrapent et v'lan ! quelque part. L'enfant sait qu'il a mal fait et que ça fait mal, même s'il y a des fautes de français.

STATISTIQUES

J'ai été fort surpris du nombre de baptêmes et de sépultures. J'étais en arrière de l'église et j'ai peu compris le prêtre. Il me semble qu'il a annoncé 113 baptêmes, 30 sépultures et 8 mariages. 30 sépultures, c'est trop beaucoup trop. Cela suppose une grosse proportion d'enfants morts tout jeunes. A ce propos, on ne saurait trop recommander d'être sage et prudents dans l'alimentation des petits. On bourre les enfants de toutes espèces de nourriture : du lait, des patates, du pain, des confitures, de la viande, et pardessus tout, comme dessert, trois ou quatre cuillères de sirop d'anis. Disons-le : la plupart des mères ne savent plus nourrir leurs enfants. A deux ou trois mois, elles cessent de les nourrir, sous prétexte que ça leur fait mal quelque part, que ça les ennuie, ou que ça leur difforme l'apparence. Alors l'enfant est à la bouteille rarement lavée qui traîne sur le plancher ou roule dans les piqués imbibés d'urine, bouteille sale, remplie de microbes, bouteille graisseuse que couronne une suce plus graisseuse, plus sale, plus infectée, suce qui roule sur le plancher, dans les crachats. Et l'on est surpris que l'enfant a la bouche couverte de "bobos", qu'il a le "riflé", qu'il pleure sans cesse. Et madame qui ne veut plus continuer le rôle de nourrice auprès de ses enfants, comme le veut la Providence, madame se brise l'apparence dans un corset qui l'étouffe et lui écorche les côtes, ou encore, elle a le courage de s'emprisonner les pieds dans un soulier qui lui donne des cors. Ça fait mal de nourrir son enfant et lui sauver la vie, mais ça ne fait pas mal d'avoir les pieds couverts de cors et d'oignons. . . encore la vanité. Elle tue tout, cette geuse de vanité. Mères nourrices et sauvez vos bébés !

Sans vous insulter, mesdames et demoiselles, laissez-moi vous dire qu'en persistant à porter des robes courtes, vos mollets et vos genoux finiront par mieux comprendre que la tête, quel mal vous faites en vous exposant de telle manière.

ENCORE LA GOMME.

Et, oui ! c'est bien trop vrai, il y en a trop qui mâchent de la gomme un peu partout, en public. Encore dimanche dernier à la messe, pendant le sermon, mon deuxième voisin et ma troisième voisine en mâchaient à pleine bouche.

Abandonnons donc cette disgracieuse habitude de mâcher de la gomme ; elle peut nous attirer des remarques fort désagréables.

Un jeune couple venant de se marier partait en voyage de nocce. Nous étions une trentaine dans le convoi à nous moquer en silence du marié et de la mariée qui se contenaient des peurs en mâchant de la gomme à pleine bouche. Arrivés à une station pas loin d'ici, nous aperçûmes dans le clos aux animaux un petit boeuf qui regardait avec des grands yeux. La mariée donnant un coup de coude à son chéri, lui dit : "Regarde donc ce beau petit boeuf rouge." Un voyageur entendant cette remar-

ENCORE LES JARRETIERES

Mais oui, mesdemoiselles, vous

Suite en dernière page

LE MAL DE TETE

The morning after the night before
(Aphorisme connu).

Voilà au moins un sujet d'actualité pour un lendemain de Jour de l'An.

C'est même un peu sous l'empire du sujet qu'en ce moment je trace ces lignes.

Non pas qu'hier je me sois outre mesure désaltéré. Un individu condamné au "régime" — et j'appartiens à cette catégorie de bipèdes — n'a pas le droit d'étancher sa soif plus que de besoin ; mais, de rencontrer toute la journée tant de gens qui cultivent, pour le lendemain, une migraine bien conditionnée, ça ne peut que vous donner l'envie de l'avoir un peu.

Le mal de tête, c'est flatteur pour nombre de gens à qui on reproche trop souvent de n'avoir pas de tête.

Le lendemain du Premier de l'An devrait être un jour de chômage général. De cette façon, patrons et employés commenceraient l'année en paix au lieu de débiter la tête lourde et de s'exposer à se prendre aux cheveux, surtout quand on y a mal.

Concordia, qui est la sagesse et la logique même a bien compris la chose quand elle a décrété que le lendemain du Jour de l'An ses serviteurs "canayens" ne seraient pas appelés à aller faire la sieste à l'Hôtel-de-Ville.

Pour une fois, ils peuvent somnoler chez eux et déverser leur humeur sur leurs proches.

Un employé municipal, c'est pas plus bête qu'un autre, aussi lui est-il permis de trinquer à satiété le Jour de l'An, au risque d'en avoir la migraine le lendemain.

D'ailleurs, le contribuable lui-même ne souffrira pas de la fermeture de l'Hôtel-de-Ville, un lendemain de Jour de l'An.

Ce n'est pas quand on souffre du mal de tête qu'on a envie de payer ses taxes.

Or, le contribuable n'est pas plus bête que l'employé municipal et il sait se griser suffisamment, le premier de chaque année, pour pouvoir se donner une migraine.

Est-ce dans le même esprit que l'un de nos bons journaux décidait de ne pas paraître hier ?

Honni soit qui mal y pense !

Non, il se donne assez de mal à la tête tous les jours, à vouloir nous corriger de nos défauts, qu'une journée de mal de tête de plus lui aurait guère donné... plus mal à la tête.

Mais notre confrère qui a du raisonnement s'est simplement dit que ça ne valait guère la peine d'y aller d'une encyclopédie, un lendemain de Jour de l'An quand la plupart de ses lecteurs — gens pas plus bêtes que les autres — auraient suffisamment de quoi à faire se guérir la migraine contractée la veille.

Non seulement notre confrère a des égards pour son personnel, mais il en a pour ses lecteurs, et comme je suis au nombre de ces derniers, je l'en remercie de tout coeur.

Louons notre gouvernement qui n'a pas voulu que nous rampions avec nos traditions ancestrales.

Dieu soit loué ! Il nous sera encore donné longtemps de pouvoir, au Premier de l'An, lever nos verres remplis de bon vin et nous écrier : A la santé du Nouvel An ! Aux Etats-Unis ça ne s'est pas fait comme ça. Dans les clubs et cafés des escouades d'agents fédéraux étaient de service.

Dès qu'un convive ou un "réveillée" levait son verre en y ajoutant la formule traditionnelle, les agents se précipitaient, s'emparaient du "réveillée" et de son récipiendaire et humaient le contenu du verre.

S'il arrivait qu'au lieu d'eau pure ou de Koka-Kola ou autres salés, on y avait mis du vin, les scel-

lés étaient mis aux portes de l'établissement et le convive traîné en prison.

Pour trinquer sobrement aux Etats-Unis, il faut se rouler en-dessous de la table et ingurgiter le plus abondamment possible pour ne pas avoir à répéter le geste trop souvent.

Ajoutons que l'on ingurgite ce que l'on eut. Quand il est si difficile de se procurer ce que l'on veut, faut pas être exigeant.

Va sans dire que les migraines des lendemains de Jour de l'An aux Etats-Unis sont plus sévères que celles qui règnent sous le ciel canadien.

Mais ça fait l'affaire des Américains qui tiennent à être des "recordmen" dans tout et partout.

Le lendemain du Jour de l'An, il y a aux Etats-Unis un "record" de morts subites dues à l'emprisonnement par les boissons illicites, un "record" d'arrestations, un "record" de fermeture d'établissements.

Pendant ce temps, nous de la province de Québec, maintenons un record que le pays des gratte-ciel et des abattoirs nous envie.

Malgré que tout le monde ait la liberté de trinquer comme bon lui semble, le Premier de l'An, personne ne roule sous les tables, à part les Américains qui viennent réveiller chez nous, et le lendemain, à peine déplorons-nous un petit mal de tête.

Un mal de tête juste assez lancinant pour nous convaincre que l'on a de la tête plus que d'aucuns pourraient le croire.

Pour vous avoir dit tout ça, j'en ai perdu le mal de tête.

Léon TREPANIER.

— "Le Bulletin".

UN SANG PUR ET RICHE SIGNIFIE BONNE SANTE.

Cela signifie également des yeux brillants, des lèvres rouges et des joues roses.

Le manque de sang rouge donnant la santé, suffisant, ne finit pas simplement par la pâleur du visage et des yeux ternes. Cela est encore beaucoup plus sérieux. Les personnes anémiques sont les gens fatigués, languissants, épuisés qui n'ont aucun plaisir dans la vie. Elles ont des palpitations de coeur, des maux de tête et de dos, pas d'appétit, quelquefois des attaques de faiblesse et toujours de la nervosité. Seulement un peu plus de sang riche et rouge et ces maux disparaissent. Pour avoir ce nouveau sang riche et rouge, les Pilules Roses du Dr Williams, sont exactement ce dont vous avez besoin. Voilà pourquoi ces pilules ont une renommée universelle comme tonique pour les nerfs et le sang. Parmi les personnes qui ont prouvé la véracité de ces déclarations, se trouve Mlle Annie M. Blonski, de Woodridge, Man., qui dit : "Je devins très faible et nerveuse, avais des douleurs au côté et dans le dos et souffrais de fréquentes migraines. J'étais à peine capable de faire quoi que ce soit dans la maison et m'éveillais avec un saut pendant la nuit avec le coeur me battant avec violence. Si je montais l'escalier je devenais essoufflée et le coeur me palpitait rapidement. J'ai employé les remèdes du médecin, mais cela ne me fit aucun bien durable. On me conseilla alors de prendre les Pilules Roses du Dr Williams et je décidai de les essayer, et je puis seulement dire qu'elles accomplirent des merveilles pour moi. Je suis maintenant de nouveau en bonne santé et vigoureuse et capable de faire tout mon travail, et cela est dû entièrement aux Pilules Roses du Dr Williams. J'ai recommandé les Pilules à d'autres personnes qui les ont prises avec d'aussi bons résultats."

Vous pouvez vous procurer les

pilules chez votre pharmacien ou par la poste à 50 cents la boîte de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

UN BEL ELOGE DE LA LOI DE QUEBEC.

On discute toujours la loi de prohibition aux Etats-Unis.

Le Dr Muray Butler, président de l'université de Columbia à New-York, déclarait l'autre jour que l'opinion s'affirme de plus en plus contre la prohibition "qui a donné lieu à une situation intolérable."

Et au cours de ses remarques, reproduites dans le "Times", il ajoute :

N'oubliez pas que la prohibition est une chose bien différente de la suppression du bar. Ce dernier a disparu en apparence, mais dans des dizaines de milliers de cas il continue d'exister sous couvert.

"Dans la province de Québec, par contre, où une tentative rationnelle, sensée et morale a été faite pour trouver la solution du problème, il n'y a ni bar ni trafic clandestin.

"Là où les Etats-Unis ont failli si complètement, la province de Québec a réussi triomphalement. Nous sommes CENT ANS EN ARRIERE de nos voisins au sujet de ce problème social.

"Ils ont trouvé une solution démocratique, éthique, conforme au bon sens, en accord avec la liberté civile et les institutions libres ; et les Etats-Unis sont remontés aux temps sombres d'autrefois, aux méthodes tsaristes, violentant chaque jour des lois fondamentales et essentielles en un futile effort pour en faire observer d'absurdes et fausses".

Ce bel éloge de la province de Québec est tombé des lèvres du président de l'une des plus grandes universités américaines.

(Le Courrier de Sorel).

LE CHEMIN DU BONHEUR ET DE L'AISANCE.

1. — Ne crois pas que l'unique moyen d'économiser consiste à diminuer tes dépenses !... Apprends à dépenser avec bon sens.
2. — N'achète un objet que si tu en as réellement besoin ; et surtout, prends bien garde d'acheter quelque chose simplement parce que c'est bon marché.
3. — N'essaie pas de racheter tes extravagances passées en faisant un placement douteux.
4. — N'achète pas les obligations de compagnies dont les promoteurs te promettent 40 pour cent de dividende pour la première année et 200 pour cent pour la seconde ; ces beaux parleurs pourraient bien être coffrés et tu ne retirerais pas un traître sou.
5. — Ne confie pas ton argent à des étrangers avant de connaître leur réputation et leurs antécédents : renseigne-toi.
6. — N'achète pas un automobile, des habits ou des meubles simplement pour faire comme le voisin ; n'oublie pas que c'est toi qui paies.
7. — N'emprunte de personne ni grosses ni petites sommes d'argent ; payer des dettes c'est acheter un cheval mort.
8. — Ne paie pas un gros loyer simplement pour faire le frais. Vis selon tes moyens, économise et deviens propriétaire de ton logis : C'est le premier placement que tu dois faire.
9. — Surveille attentivement tes affaires, et, pour qu'elles ne s'embrouillent pas, tiens les comptes.
10. — Chaque fois que tu seras tenté de risquer de l'argent ou de faire des folies, relie ces conseils ! Si tu suis ces conseils chaque jour tu vivras heureux et prospère.

VOUS AVEZ BESOIN D'UNE LAVEUSE ELECTRIQUE



\$ 5 00

En place une Chez-Vous

Un simple billet de \$5 est tout ce qu'il vous faut payer pour avoir chez-vous, dans votre propre cuisine, une Authentique Laveuse Electrique, qui vous libère du travail échinant du Lavage. N'attendez pas un jour — mettez un terme à vos durs labeurs.

CHOISISSEZ UNE LAVEUSE ELECTRIQUE A. B. C. DU ROTAREX

et laissez-nous la livrer, prête à vous libérer à tout jamais des travaux du lavage. La balance est payable en petits versements — des paiements égaux mensuels aussi bas que \$6 — et deux ans pour les compléter.

CETTE OFFRE SE CLOT LE 31 JANVIER

Southern Canada Power Company Limited
"APPARTIENT A CEUX QU'ELLE SERT"



NE SOYEZ PAS PARMIS LES 54

Sur 100 hommes parvenus à l'âge de soixante-cinq ans, 54 sont à la charge d'autrui. Si vous dépensez tout ce que vous gagnez, vous deviendrez fatalement un fardeau pour les autres. Profitez de vos années d'activité. Mettez de côté l'argent qui travaillera pour vous quand vous ne pourrez plus travailler. Prenez des habitudes d'économie en vous inscrivant à la

Caisse de Noël

Le meilleur accueil vous est réservé.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

ACTIF, PLUS DE
\$128,000,000



Pour Prévenir le Croup des Enfants

Un remède externe employé par des millions de mères.

Lorsque l'enfant semble menacé de croup, appliquez Vicks Vaporub sur la gorge et la poitrine, ajoutez une couche épaisse de Vicks et couvrez avec une flanelle chaude. Ceci prévient généralement une attaque pendant la nuit.

Si le croup vient subitement, l'usage du Vicks soulage souvent en 15 minutes — il facilite la respiration et vainc le toux.

Il est idéal pour les rhumes des enfants. Etant appliqué extérieurement, il évite l'abus des remèdes internes et peut en conséquence être libéralement employé même pour le plus petit.

Lorsque Vicks est frictionné sur la gorge et la poitrine, il agit tout de suite de deux façons: (1) il dégage des vapeurs médicinales qui sont inhalées et (2) il agit à travers la peau (comme un cataplasme ou un emplâtre), attirant la douleur.

Vicks est également bon bien entendu, pour les rhumes des adultes. En vente dans toutes les pharmacies.

VICKS VAPORUB
Plus de 21 millions de pots en usage annuellement

BETISE
—Mariette, où est l'écumoire ?
—Madame, je l'ai portée chez le chaudronnier, elle était toute percée.

MAXIME
Il faut être un peu trop bon pour l'être assez.

ANNONCEZ dans LE CLAIRON

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA
Changement d'horaire en effet le 27 septembre 1925

Montréal, St-Hyacinthe, Richmond, Québec, Sherbrooke, Portland.

Les changements suivants prendront effet dimanche le 27 septembre.

Nos 116-16 laissera Montréal à 9.00, St-Hyacinthe à 10.17 a.m., au lieu de 9.37 a. m.

Le train No 16 pour Sherbrooke, Portland et Québec, à 9.56 a. m. de St-Hyacinthe n'est pas changé cette semaine.

Le dimanche le train No. 115 remplacera le train No. 17-43 et partira de St-Hyacinthe pour Montréal à 7.05 p. m. arrivant à Montréal à 8.35 p. m.

Le train No. 17 laissant St-Hyacinthe à 5.22 p. m. n'est pas changé cette semaine.

Le train No. 34-14 quittant Montréal à 11.15p.m. tous les jours partira désormais à 11.30 p. m. arrivant à St-Hyacinthe à 12.50 a. m.

Le train No 15-33 laissera St-Hyacinthe à 5.32 a. m. au lieu de 4.48 a. m. et arrivera Montréal à 7.15 a. m.

Montréal - St-Hyacinthe Ste-Rosalie

Le train No. 24 laissera Montréal tous les jours dimanche excepté à 12.10 p. m.

Le train No. 140 de Montréal à 12.45 le samedi seulement, est retranché.

Le train No. 38 laissera Montréal 6.10 p. m. tous les jours dimanche excepté au lieu de 4.20 p. m.

Le train No 37. Le local laissera St-Hyacinthe à 7.13 a. m. tous les jours excepté le dimanche.

Le train No. 23. Le local quittera St-Hyacinthe à 2.45 p. m. tous les jours excepté le dimanche.

Le train No. 135 à 3.45 p. m. le samedi seulement, est retranché.

Le train No 39 le dimanche seulement partant de St-Hyacinthe à 7.30 p. m. est retranché.

Le train No. 12 tous les jours, dimanche excepté, quittera Montréal à 4.25 p. m. arrivant à St-Hyacinthe à 5.50 p. m.

Pour plus amples renseignements veuillez vous adresser à

J. P. Lazure, chef de gare, ou à E. O. Picard, agent de ville. 35 rue Laframboise

VOTRE JOURNAL VEUT PUBLIER VOS NOUVELLES.


Vos nouvelles, s'il vous plaît. Noces de diamant, d'or, d'argent, de cristal, de bois ou de ferblanc, anniversaire de naissance, fêtes familiales, nous voulons tout. Vous recevrez des visiteurs du Canada ou des centres de la Nouvelle-Angleterre, vous faites vous-mêmes des voyages en auto ou en chemin de fer, donnez-nous un coup de téléphone pour le faire savoir. Pour vos soirées de famille, un mot de votre part pour nous communiquer les détails de la fête.

Et tout cela, c'est gratuit ; la publication de vos nouvelles ne vous coûte rien, car c'est votre journal, et vous aurez vous-mêmes acquis des titres à notre reconnaissance, car vous serez nos collaborateurs.

Sans gêne, donc, donnez-nous des nouvelles, beaucoup de nouvelles ; c'est gratis pour les abonnés, bien entendu.

Le Clairon, 173 Blvd Girouard. Tél. 143.

LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratis par l'auteur à votre adresse. M. CLAY-GLOVER Co. Inc. 125 West 24th Street New-York, U. S. A.



UNE BONNE FARCE

Le train de Paris-Bordeaux venait de quitter Paris ; dans un compartiment de deuxième classe se trouvait, enfoncé dans un coin, un gros monsieur porteur d'une sacoche rebondie ; un jeune homme bien mis, aux manières distinguées, était placé en face ; le reste du compartiment était occupé par M. et Mme Filandreau, bonnetiers retirés et leur fils, un gamin de onze ans ; par Mlle de Saint-Geni, vieille fille, tenant un gros panier sur ses genoux ; un voyageur de commerce à la face épanouie ; un fonctionnaire à l'air grincheux.

Dès que le train fut en marche le gros monsieur se blottit dans son coin et s'endormit ; bientôt il ronfla bruyamment.

La vieille demoiselle ouvrit son panier et en sortit un petit chien, un terrier écossais qui se mit à aboyer de contentement.

Les voyageurs firent la grimace. —Los chiens n'entrent pas ici, grommela le fonctionnaire; en voilà un sans-gêne !

—Bijou, sois sage, dit la vieille fille, s'adressant au toutou ; autrement les messieurs sont méchants ils t'expulseraient.

—Oh ! le joli chien ! s'écria le jeune homme bien mis ; c'est un amour.

La vieille fille adressa au jeune homme un regard rempli de reconnaissance.

—N'est-ce pas qu'il est joli ? dit-elle. Il ne gênera personne, je le tiendrai sur mes genoux.

—Je suis bien sûr que ces messieurs ne protesteront pas, reprit le jeune homme ; quant à moi, il ne me gêne pas, au contraire : j'adore les chiens.

Moi aussi, dit le voyageur, au chien.

—Le compartiment réservé aux chiens est si mal aménagé, reprit la vieille fille, que Bijou y trouverait la mort.

—Et nous nous le reprocherions éternellement, dit le jeune homme bien mis.

La vieille fille adresse de nouveau un regard rempli de reconnaissance au jeune homme.

—Ce pauvre Bijou ! c'est que je suis sa mère, monsieur.

La porte s'ouvrit : —Vos billets, messieurs, cria un employé.

Le gros homme, réveillé en sursaut, sortit son billet en grognant.

—Voilà que ça commence, murmura-t-il.

Chacun remit son billet à l'employé, qui le perça d'un trou ; c'était le troisième.

Le fonctionnaire en retirant son ticket de son porte-monnaie laissa tomber une pièce de vingt sous qui roula sur le tapis.

Il interrogea du regard le plancher.

Tous les voyageurs se penchèrent pour l'aider dans ses recherches.

M. Filandreau désigna un point blanc sous la banquette.

—Je crois, monsieur, que voilà ce que vous cherchez.

Le fonctionnaire porta sa main sur l'objet ; il la retira avec dégoût.

—C'est un crachat ; s'écria-t-il ; quand on ne voit pas clair, on se tait.

—Pourquoi te mêles-tu de ce qui ne te regarde pas ? observa aimablement Mme Filandreau à son mari.

—Mais, ma bonne, c'était pour rendre service.

—Il est joli le service ! exclama le fonctionnaire.

—Pourquoi que t'as trompé le monsieur, dis, papa ? demanda le jeune Filandreau.

—Est-ce que l'on pose des questions à son père ? dit sévèrement Mme Filandreau.

L'enfant, qui ne tenait pas en place, posa ses pieds sur les ge-

noux du jeune homme bien mis.

—Gaëtan, dit Mme Filandreau, veux-tu ôter tes pieds, tu vas salir monsieur.

Le jeune homme sourit.

—Laissez-le donc madame, il ne me gêne pas, au contraire : j'adore les enfants.

—Vous êtes trop aimable, monsieur, répondit Mme Filandreau.

A voix basse, elle dit à son mari :

—Il est très bien ce jeune homme.

—Cet enfant a l'air très intelligent, reprit le jeune homme.

—Oh ! monsieur, dit la mère, il l'est même trop ; il a des réflexions au-dessus de son âge.

—Comment t'appelles-tu mon ami ? demanda le jeune homme.

Pour toute réponse, Gaëtan mit trois doigts dans son nez.

M. Filandreau prit la parole.

—Réponds donc au monsieur ; on ne met pas ses doigts dans son nez, ce n'est pas poli.

—Laissez-le, il ne faut pas contrarier les enfants ; il est charmant.

M. Filandreau, flatté.

—Il a onze ans, Monsieur, ce sera bientôt un homme.

—Il le sera toujours assez tôt, ajouta philosophiquement le jeune homme bien mis.

—Ce que vous dites là, monsieur, très profond, dit le fonctionnaire, qui s'amadouait ; moi aussi j'ai un fils, il est d'une intelligence rare pour son âge.

A ce moment, les ronflements du gros monsieur couvrirent le bruit de la conversation. On eut dit le roulement lointain du tonnerre.

—Il dort bien ce monsieur, dit Mme Filandreau.

—C'est mon oncle, dit le jeune homme bien mis ; en wagon, il dort toujours ; mais j'y pense, j'ai envie de lui faire une bonne farce.

—Une farce ! s'écria le voyageur de commerce.

—Je vais, reprit le jeune homme, lui retirer sa sacoche sans qu'il s'en aperçoive, et je changerai de

compartiment.

Quand il se réveillera, vous jouirez de sa surprise.

—Bravo ! bravo ! s'écria le commis-voyageur, c'est une idée !

—Vous le laisserez chercher un instant, dit le jeune homme, ensuite vous lui direz que c'est moi qui lui ai fait une niche ; il sera le premier à en rire.

—C'est entendu, dit M. Filandreau.

—Le pauvre monsieur, objecta Mme Filandreau, il va être bien ennuyé.

—Puisque c'est une farce, dit M. Filandreau.

—Pourvu qu'il ne se réveille pas, ajouta la vieille fille.

Le jeune homme bien mis sortit une paire de ciseaux de sa poche, coupa délicatement les courroies de la sacoche dont il s'empara.

Le gros monsieur ne s'était aperçu de rien et ronflait toujours. Le train s'arrêta.

—Je vais passer dans le compartiment d'à côté, dit le jeune homme, qui descendit sans bruit.

—Elle est bien bonne celle-là ! murmura le commis-voyageur.

Après quelques minutes d'arrêt, le train reprit sa marche.

Les voyageurs regardaient le gros monsieur qui dormait toujours et souriaient finement.

—Qu'est-ce qu'il va dire le monsieur, demanda Gaëtan.

Son père lui fit signe de se taire.

Le gros monsieur se réveilla, il s'écria : ses compagnons se mor-daient les lèvres pour ne pas rire.

Tout à coup, il s'aperçut de la disparition de la sacoche ; il chercha sous la banquette, sur le filet.

—Ma sacoche fit-il, j'avais une sacoche.

Les voyageurs se regardaient, ayant grand peine à rester sérieux.

—C'est singulier, reprit le gros monsieur, on me l'a prise !

Il jeta un regard soupçonneux sur ses compagnons.

—Pardon, messieurs, dit-il vous n'auriez pas vu ma sacoche ?

Silence général.

La vieille fille ne pouvant plus se contenir, éclata de rire ; son exemple gagna tous les voyageurs. Ils riaient, ils se tordaient sur la banquette.

—Le pauvre monsieur le pauvre monsieur, murmurait Mme Filandreau.

—Non ! elle est trop bonne celle-là ! bégayait le commis-voyageur entre deux éclats de rire.

—A la fin, me direz-vous qu'est-ce qui a pris ma sacoche ? s'écria le gros monsieur en colère.

—Ne vous fâchez pas, monsieur, dit M. Filandreau ; c'est une plaisanterie, une simple plaisanterie.

—Une plaisanterie ? Je la trouve mauvaise !

—Rassurez-vous, reprit M. Filandreau, votre sacoche n'est pas loin ; c'est votre neveu qui l'a prise.

—Mon neveu ? Je ne comprends pas.

Le fonctionnaire prit la parole.

—Oui, ce jeune homme qui était en face de vous.

—Un jeune homme charmant, ajouta la vieille fille.

—Votre neveu, dit le fonctionnaire.

—Mon neveu ? reprit le gros monsieur, abasourdi, je n'en ai pas !

—Il y a quinze mille francs dans ma sacoche ; où est-elle ?

—Le jeune homme est dans le compartiment d'à côté dit le commis-voyageur, il va vous la rendre au prochain arrêt.

De plus en plus abasourdi, le gros monsieur regardait ses compagnons :

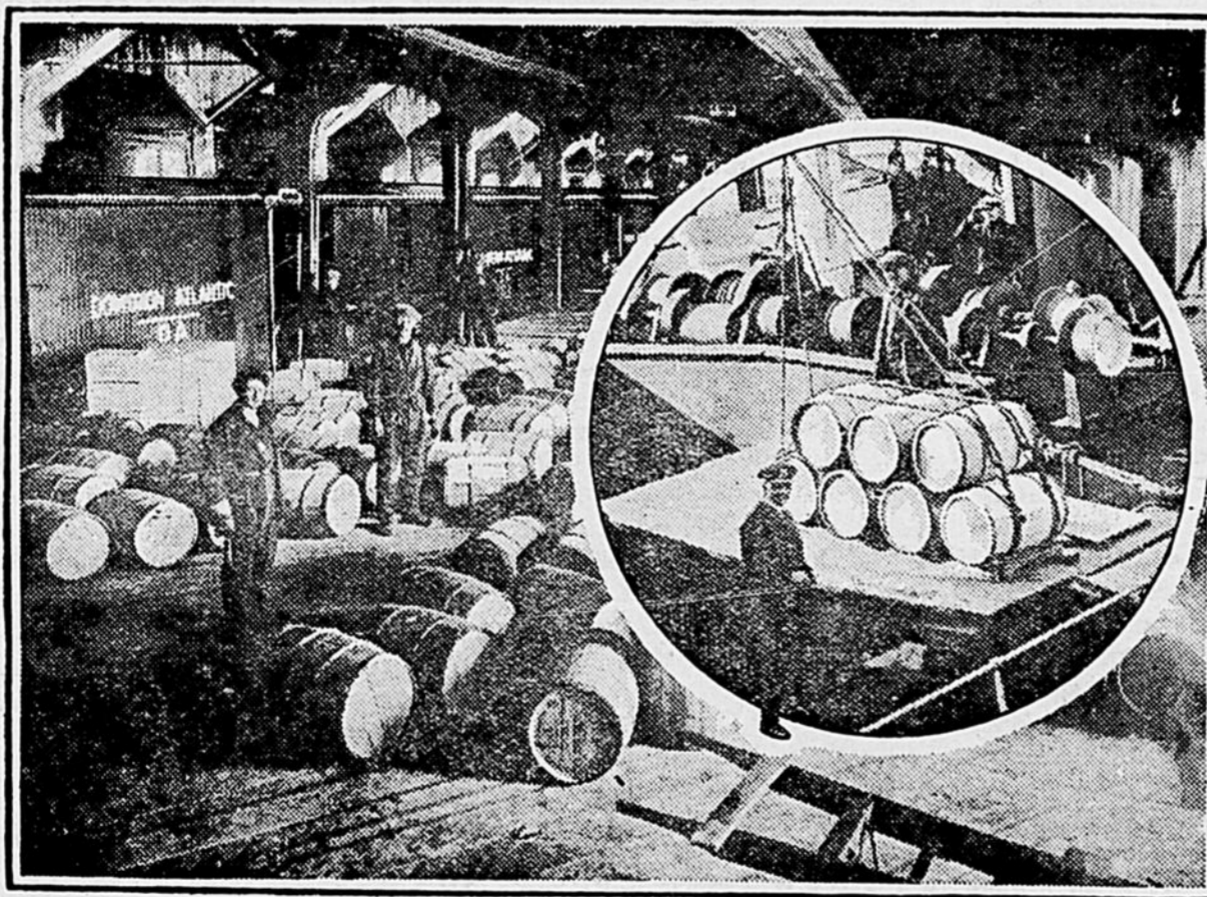
—Mon neveu... me la rendre dit-il.

Comprenant enfin qu'il était volé.

—Tas d'imbeciles ! s'écria-t-il, vous n'avez pas vu que c'était un filou !

Eugène FOURRIER.

La vente des pommes canadiennes



Expédition des pommes canadiennes en Europe

DES quantités considérables de pommes canadiennes prennent annuellement la direction de l'Europe, particulièrement de l'Angleterre, où ces fruits savoureux de nos vergers font les délices des gourmets et achèvent de faire disparaître, là où il pourrait encore exister, le préjugé que le Canada n'est qu'un pays de neige et de glace. C'est par milliers de barils et de caisses, que les pommes de la Nouvelle-Ecosse, de la province de Québec et de l'Ontario s'entassent chaque automne dans les cales en partance pour Southampton, Liverpool et Glasgow, au grand profit des producteurs, qui trouvent outremer, un marché des plus rémunérateurs.

On a estimé à \$35,000,000 la valeur totale de la récolte canadienne de pommes cette année. C'est là un beau chiffre, certes, mais il ne représente qu'une fraction de ce qu'il pourrait être si les conditions d'entrepôt et les méthodes de mise sur le marché étaient meilleures. Il reste évidemment toujours l'incertitude des conditions climatiques, mais c'est là un élément incontrôlable. Ainsi cette année, les gelées ont sensiblement endommagé la récolte, causant des pertes énormes aux propriétaires de vergers. Mais ces derniers ont cependant pu réaliser d'intéressants profits, grâce aux prix que commandent leurs fruits.

Parlant récemment de l'exportation des pommes canadiennes en Europe, M. J.-R. Martin, gérant du département de l'Etranger à la Dominion Express,

Montréal, déclarait que jamais encore cette organisation de messageries n'avait eu à expédier une aussi grande quantité de pommes canadiennes à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An. C'est ainsi que depuis quelques semaines et jusqu'à la clôture de la navigation dans le fleuve, près de 1,000 caisses de pommes sont parties de Québec et de Montréal par les bateaux du Pacifique Canadien. Ces caisses pèsent à peu près 50 lbs et contiennent en moyenne 136 pommes chacune, la plupart des McIntosh, des Fameuses, des Saint-Laurent et des Spies. Elles sont envoyées en grande partie comme cadeaux de Noël aux parents et amis des "vieux pays". Maintenant que la navigation est close sur le Saint-Laurent, ce mouvement se continuera par St-Jean, N.B., d'où d'importantes consignations doivent partir ces jours-ci. Une grande proportion des pommes récoltées dans les vallées d'Évangéline et d'Annapolis, en Nouvelle-Ecosse, est expédiée du port d'Halifax, où ces fruits sont apportés par voie du Dominion Atlantic Ry.

Quand nous aurons pris les mesures qui nous permettront de tirer tous les profits possibles de la culture et de la vente des pommes canadiennes, nous obtiendrons sûrement plus que \$35,000,000 annuellement de cette récolte. Il n'y a aucune raison pour que la coopération entre producteurs ne donne pas les mêmes résultats qu'en Californie, où elle a fait la richesse des propriétaires d'orangeries.

EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Pancartes de tous Genres SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôles, Blancs de Listelectorale et Autres Formules pour Rayer ou Ajouter les Noms de la liste Electorale

Gin Canadien Melchers Croix d'or



Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS
Gros: 42 onces \$3.80
Moyens: 26 onces 2.55
Petits: 10 onces 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

Distillerie: A BERTHIEVILLE

TEL. 310

Joseph Bertrand

Charretier et Entrepreneur de Pompes Funèbres | ST-HYACINTHE - P. Q.

désire informer sa clientèle et le public en général qu'il met à sa disposition une ambulance automobile exclusivement pour le transport des malades ; aussi une ambulance "OLDSMOBILE" pour le transport des morts et des personnes atteintes de maladie contagieuse.

M. Bertrand possédant ses diplômes pour embaumement, garantit son ouvrage à des prix défiant la compétition.

SERVICE DE NUIT

Limousines pour Mariages et Baptêmes à des Prix Modérés.

ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL LE CLAIRON

NOTES LOCALES

ETAT CIVIL

Baptêmes

Janvier. 7.—Joseph, Jean, Guy Dubé, fils de Louis-Ernest Dubé, harmoniste, et de Albertine Ledoux. Parrain et marraine : Joseph Ledoux, buandier, et Victorine Casavant, oncle et tante de l'enfant.

Janvier. 11. — Marie, Marguerite Gabrielle Hubert, fille de Camille Hubert, marchand, et de Jeanne Levevre. Par. et marraine : Florendo Martin et Angéline Hubert, oncle et tante de l'enfant.

Janvier. 12. — Joseph, Arthur, Marcel Phénix, fils de Théodore Phénix, marchand en gras, et de Alma Berger. Parrain et marraine : Arthur Houle et Palmana Arpin.

Janvier. 12. — Joseph, Louis, Georges Bernard, fils de Joseph Jean Jacques Louis Bernard, entrepreneur - maçon, et de Amanda Labbé. Parrain et marraine : Georges Chabot et Florida Bernard : oncle et tante de l'enfant.

Mariage

Janvier. 11. — Entre Téléphore Têtu de la Présentation, fils de Arthur Têtu, marchand, et de Méline Guertin ; et Alina Jalbert, fille de Sévère Jalbert, rentier, et de Marie Proulx de Richmond.

Sépultures

Janvier. 7. — Gharsile Daignault, de St-Nicolas d'Ahunatic de Montréal, âgée de soixante-dix-huit ans et veuve de Désiré Dumaine.

Janvier. 9. — Henry Clendenning de St-André d'Acton, décédé à l'âge de quatre vingt-deux ans.

Janvier 9. — Amyot Ernestine, âgée de onze ans et fille de feu Ladislav Amyot et de Malvina Hamel.

Janvier 9. — Germaine Ferland, âgée de huit mois, fille d'Alexandre Ferland et de Corinne Lacosse.

Janvier 11. — Albert Calixte Ledoux, âgé de soixante-trois ans, époux de Annie Essender.

Janvier 12. — Morency Alexina, dite Soeur Morency, fille de François Morency et de feu Philomène Lamontagne de la paroisse de Lévis, Québec, décédée à l'Hôtel-Dieu à l'âge de trente-sept ans, dix-huit jours.

Janvier 13. — Victor Jacques Blanchard, âgé de soixante-seize ans, époux de Marie Mongeau.

PAROISSE

Baptêmes

Janvier 9. — Joseph, Germain, Guy, fils de Esdras Brouillette et de Antoinette Martel. Parrain et marraine: Louis Brouillette et Albina Brouillette.

Janvier 10. — Joseph, Edmour, Maurice, Fernand, fils de Adélar St-Georges et de Emilia Gauthier. Parrain et marraine : Edmour Tétrault, et Délina Montigny.

Janvier 10. — Marie, Fernande, Jeannette, fille de Michel Charbonneau et de Claire Forget. Parrain et marraine : Basile Forget et Antoma Clermont.

Janvier 11. — Germain, Adrien, Gilbert, Lionel, fils de Jéhoa Girouard et de Marie - Blanche Girard. Parrain et marraine : Adrien Girouard et Rosanna Gendron.

Janvier 11. — Joseph, Paul, Emile, Gaston, enfant de Joseph Dalpé et de Albina Lussier. Parrain et marraine : Nectaire Houle et Aurore Dalpé.

Janvier 12. — Joseph, Roger, Fernand, enfant de Ladislav Tétrault et de Malvina Michon. Parrain et marraine : Rosario Tétrault et Yvonne Robidoux.

CHRONIQUE MUNICIPALE

Séance du 7 janvier, 1926.

Sont présents : Monsieur le maire - suppléant Joseph L. Guillet, les échevins : Lalime, Godbout, Daigle, Pagé, Richer, Hébert et Demers formant quorum sous la présidence du maire - suppléant.

Les minutes de la dernière séance sont lues et approuvées.

Lecture est donnée du rapport de la séance spéciale du Conseil en comité tenue le 30 décembre, 1925.

L'échevin Pagé propose, secondé par l'échevin Godbout, que la résolution du susdit rapport soit approuvée et ratifiée.

La motion est mise aux voix et adoptée sur la division de quatre contre trois : les échevins Demers, Godbout, Pagé et Richer votant pour, et les échevins Daigle, Lalime et Hébert votant contre.

L'avis du dépôt du rôle d'évaluation révisé pour l'année mil neuf cent vingt-six est lu et déposé dans les archives.

Une lettre de la Conférence St-Vincent de Paul de la paroisse Notre-Dame, remerciant le Conseil de l'octroi accordé, est lue et déposée dans les archives.

Lecture est donnée d'une lettre de Mme Lise B. Madore, relatant une chute, qu'elle a faite sur le trottoir et exprimant le désir d'un arrangement à l'amiable avec la Cité.

Cette lettre est laissée sur la table et instruction est donnée au greffier de se procurer certains renseignements supplémentaires.

Le rapport du greffier de la Cour du Recorder pour le mois de décembre dernier est lu et déposé dans les archives.

Une demande d'augmentation de salaire de la part de Mlle E. Chagnon est lue et déposée dans les archives.

Une requête de Monsieur Philéas Trudel demandant un emploi au bureau de la cité est lue et laissée sur la table.

L'échevin Lalime donne ensuite avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du budget pour l'année 1926.

La séance se clôt par la lecture des comptes qui sont approuvés à l'unanimité.

STATISTIQUES PAROISSIALES

Voici quelques statistiques pour 1925, concernant la ville de Saint-Hyacinthe, indépendamment de la paroisse Notre-Dame, ainsi que quelques paroisses environnantes du comté de St-Hyacinthe :

Saint-Hyacinthe, ville : 210 baptêmes, 156 sépultures, 61 mariages, augmentation, 54. Saint-Charles-sur-Richelieu : 25 bapté-

mes, 15 sépultures, 5 mariages : augmentation, 10. La Présentation, 36 baptêmes, 17 sépultures, 9 mariages ; augmentation, 19. St-Barnabé : 15 baptêmes, 14 sépultures, 4 mariages : augmentation, 1. St-Joseph d'Yamaska : 46 baptêmes, 15 sépultures, 8 mariages : augmentation 31.

CHIC RECEPTION

Mademoiselle Alice Laframboise recevait samedi après-midi, le 9 janvier, en l'honneur du prochain mariage de Mademoiselle Thérèse Viger et des récentes fiancées de Mademoiselle Gabrielle Jacques.

ELECTION DES OFFICIERS DIRECTEURS DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE SAINT-HYACINTHE.

Lundi ont eu lieu les élections annuelles des officiers directeurs de la société d'agriculture du comté de St-Hyacinthe pour l'année qui commence.

Voici quel a été le résultat : président, Louis Lalime, paroisse de St-Hyacinthe ; vice-président, Charles Messier, de Sainte-Madeleine ; agronome, Lorenzo Hamelin, S-Hyacinthe; conseiller, Louis Lavallée, St-Hyacinthe; secrétaire-trésorier, René Morin, St-Hyacinthe. Directeurs : Arsène Messier, St-Charles; Joseph Berthiaume, St-Hyacinthe ; Albani Nichol, La Présentation ; Léopold Courtemanche, St-Jude ; André Desrosiers, St-Bernard ; Wilfrid Beauregard, St-Damasé ; Joseph Gadbois, St-Barnabé ; Henri Bousquet, village St-Denis ; Hormidas Bernard, St-Thomas d'Aquin ; Oziias Houle, St-Hyacinthe le Confesseur ; Amédée Jalbert, paroisse St-Denis.

Comité des citoyens : MM. L. R. Blanchard et J.-B. E. Durocher de St-Hyacinthe.

ENQUÊTES DU CORONER VIGER EN 1925.

Le coroner le Dr. J.-A. Viger vient de déposer chez le greffier de la paix le rapport suivant des enquêtes qu'il a tenues en 1925 : Joseph Michon, bourgeois, de St-Hyacinthe, décédé le 6 novembre à l'âge de 72 ans ; Joseph Bélanger, gardien de nuit, de St-Hyacinthe, décédé le 4 septembre, à l'âge de 53 ans ; Joseph Duhamel, bourgeois, de St-Hyacinthe, âgé de 70 ans, décédé le 31 août dernier ; Joseph Lemoine, cordonnier, de la Providence, décédé le 19 juillet, à l'âge de 42 ans ; Tharsile Gauthier, âgée de 73 ans, décédée le 21 juin, à Notre-Dame de St-Hyacinthe ; Edouard Phaneuf, âgé de 69 ans, de St-Bernard, décédé le 29 mars dernier ; Joseph Saint-Georges, âgé de 65 ans, décédé le 23 mars dernier à St-Hyacinthe ; Delphis Turner, âgé de 46 ans, décédé le 9 janvier dernier, à St-Hyacinthe; Sylvio Larivée, frère mariste, de cette ville, âgé de 38 ans, décédé le 29 octobre 1924 ; Malvina Beaugard, âgée de 71 ans, décédée le 26 octobre 1924 à St-Hyacinthe. (Ces dix personnes ont succombé à une syncope).

Philéas Chicoine, âgé de 72 ans, décédé le 16 décembre dernier à S-Charles de Richelieu, des suites d'une embolie ; Amédée Casavant, de La Présentation, décédé le 27 mai dernier, à la suite de strangulation dans un moment d'aliénation mentale ; Alfred Champagne, âgé de 31 ans, décédé le 31 août dernier, à St-Hyacinthe, à la suite d'une fracture du crâne ; Marie Angela Tétrault, de St-Madeleine, âgée de 3½ ans, qui s'est noyée dans un fossé où il y avait à peu près deux pieds d'eau ; Pierre Péloquin, âgé de 16 ans, fils de M. Pierre Péloquin, de Notre-Dame de S-Hyacinthe, qui s'est noyé dans la rivière Yamaska le 9 août dernier.

DECES DE M. E. DESNOYERS

Le 2 janvier 1926, M. Ephrem Desnoyers, de St-Jean-Baptiste de Rouville, époux de Anastasie Laflamme, est décédé subitement à l'âge avancé de 78 ans.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte son épouse bien-aimée, douze enfants vivants sur une famille de dix-sept: Ovide, de Montréal ; Rodrigue, curé de St-Aimé ; Albina, épouse de Alphonse Clément, Montréal ; Alfred, St-Jérôme ; Albert, Montréal ; Soeur M. St-Azarie, directrice des SS. de la Présentation, Marieville ; Soeur M. St-Alfred, directrice des SS. de St-Joseph, St-Antoine de Richelieu ; Soeur M. St-François - Xavier et Soeur M. St-Rodrigue, de la Maison - Mère des SS. de la Présentation de St-Hyacinthe ; Victorine, épouse de Henri Poirier, Montréal; André, Montréal ; Bernadette, St-Jean-Baptiste de Rouville. Et deux frères: l'abbé Azarie Desnoyers, ancien curé, et Arthur, marchand, retiré à Sherbrooke. En plus 34 petits-enfants et 8 arrière petits-enfants.

Monsieur Desnoyers était un ancien de la paroisse de St-Jean-Baptiste de Rouville, ayant demeuré toute sa vie et ayant rempli les principales charges à différentes époques, notamment la maîtrise de chapelle pendant cinquante-et-un ans.

De nombreux bouquets spirituels ont été offerts démontrant la large estime dont jouissait le regretté disparu.

Les funérailles eurent lieu le mardi 5 janvier 1926 à l'église paroissiale. La levée du corps a été faite par Mgr. A. Fontaine et le service chanté par l'abbé P.-C. R. Desnoyers, fils du défunt, avec M. l'abbé Emile Roy comme diacre et M. l'abbé Ephrem Lemoine comme sous-diacre.

Dans le chœur, l'on remarquait: Mgr A. Fontaine, grand-vicaire de la cathédrale St-Hyacinthe ; Mgr A. Sénécal, curé, cathédrale St-Hyacinthe ; M. le chanoine Léon Pratte, chanoine J.-B. Houle, curé de Marieville, le chanoine P. Dubreuil, l'abbé Ephrem Lemoine, curé de St-Mathias, l'abbé P. Roy, curé de Ste-Rosalie, l'abbé Emile Roy, St-Hyacinthe, l'abbé Aug. Vignault, l'abbé P. Loiseau, l'abbé Aug. Lévesque, l'abbé O. Berthiaume, l'abbé Renaud, l'abbé C. D. Tétrault, curé de Notre-Dame de Sorel, l'abbé H. Lecours, curé de St-Marcel, l'abbé P. Laberge, curé de Ste-Madeleine.

Le cortège comprenait : M. Arthur Desnoyers, son frère, Alfred, Albert et André, ses fils, Amédée Chabot et Henri Poirier, ses gendres, Elisée Laflamme, Euchariste Laflamme et Elie Laflamme, ses beaux-frères, Georges-Henri Ernest Richard Chabot, Moïse Desnoyers, Honoré Laflamme, Arthème Lambert, Léopold Guertin, Lucien, Georges, Rodrigue Desnoyers, Alfred Trudeau, ses petits-fils.

MM. Delphis Sylvestre, maire de St-Aimé de Richelieu, Louis Coderre, de Sherbrooke, Etienne Gaboury, Albert Morrier, Frederick Laflamme, Eugène Desnoyers, W. Véronneau, P. Grenier, Michel Hamel, A. Dubois, H. Tétrault, Euclide Meunier, Alida Brillon, Moïse Halde, M. Fréchet, J. E. Wm. Desrochers, N. P., Antoine Bordua, Marieville, et bon nombre de paroissiens. A la famille du défunt nos respectueuses sympathies.

Heureusement qu'il s'y trou-

vait assez de joueurs pour former deux équipes et les quelques personnes qui sont restées ont vu une belle partie je pourrais même dire ont vu la plus belle partie de Indoor de la saison. Vous pouvez en juger par le score qui fut de 8 à 7 après 6 innings supplémentaires. C'est donc dire que la partie fut contestée.

M. René Languirand et M. Albert Cordeau se sont choisis des hommes et le premier joua sous le nom du Black Horse et le second sous le nom du Régiment.

Le Régiment fut le côté le plus chanceux et ce fut lui qui remporta les palmes de la victoire.

M. Hervé Lafrance joua une partie de toute beauté et par là il a démontré qu'il jouait mieux en exhibition que pour une partie de ligue. Il y a aussi M. Maurice Blanchard qui a montré qu'il jouait très bien quand il n'y avait pas de stand. M. Adrien Auger joue très bien et je ne sais pourquoi il ne joue pas dans la ligue. Il y a bien M. Monty aussi, mais ce dernier ne court pas assez fort de peur de perdre son chapeau, paraît-il.

M. Brabant a montré qu'il avait de l'étoffe et de la bonne pour jouer en arrière du marbre.

Score par inning

1-2-3-4-5-6-7
Black Horse . . . 0-0-0-0-4-0-1
Régiment 2-0-2-0-0-0-1

Innings supplémentaires

1-2-3-4-5-6
0-1-0-1-0-0 7
0-1-0-1-0-1 8

Les arbitres furent MM. Roméo Lafrance et L. Pépin. Ils s'acquittèrent très bien de leur dure tâche. Aussi les joueurs furent satisfaits de leurs décisions sauf quelques-uns qui critiquèrent. Que voulez-vous il en faut toujours des mécontents . . .

L. P.

ECHOS DE L'HOPITAL ST-CHARLES

Nous recevons communiqué de l'Hôpital St-Charles de cette ville.

Les nombreux malades sont en voie de guérison. Mgr Fabien Zoël Decelles, évêque du diocèse de St-Hyacinthe, se rétablit graduellement.

M. le notaire Georges Lévesque, de Roxton-Falls est pour le mieux.

Monsieur St-Pierre, de cette ville, fut victime d'un pénible accident alors qu'il fit une chute mardi dernier, en tombant de la locomotive qui le portait sur la rail du chemin de fer, à Ste-Rosalie. Il eut un bras écrasé et reçut plusieurs contusions à la tête. On a dû lui faire l'amputation d'une main. Son état s'améliore très sensiblement.

Mme Lacroix de cette ville est guérie d'une maladie qui inspirait des craintes sérieuses.

NOUVEAU MARGUILLIER.

Monsieur Wilfrid Sansouci de Saint-Barnabé-Sud vient d'être élu marguillier, en remplacement de Monsieur Prosper Blouin.

UN APRES-MIDI DU BON VIEUX TEMPS.

Dimanche, le 17 janvier, à 4 heures, un joli programme de folklore canadien sera donné au poste 2 E N, de l'Académie Girouard, par un groupe d'amateurs de la ville, sous la direction de M. Louis Ringuet. On fera revivre une soirée du bon vieux temps. Voici le programme qui sera exécuté :

1 — Les habitants du lac St-Jean, par Alexandre Campbell.

2 — Airs anciens, solo de musi-

que à bouche, par Léon Poisson.

3 — Un habitant, chanson, par Sylvio Ledoux.

4 — Quand j'étais chez mon père, par Joseph Loblanc.

5 — Airs anciens, accordéon, par Théo Beauvive.

6 — En revenant de Rigaud, par Ludger Ledoux.

7 — Airs anciens, violon, par Gaston Gervais.

8 — Allocution par M. le maire T.-D. Bouchard.

9 — Envoyons de l'avant, par Alexandre Campbell.

10 — Airs anciens, musique à bouche, par Léon Poisson.

11 — Si j'avais l'habit, par Joseph Leblanc.

12 — Airs anciens, accordéon, Théo Beauvive.

13 — Quand Painchaud, par Ludger Ledoux.

14 — Airs anciens, violon, par Gaston Gervais.

15 — Toujours derrière, par Sylvio Ledoux.

16 — Derrière chez nous, par Joseph Leblanc.

17 — O Canada !

DE RETOUR

Monsieur Egés Brodeur, ainsi que sa soeur, Mademoiselle Ismène, sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis. Ils ont visité leur jeune frère, Lionel, ainsi que leurs autres parents de Nashua, Fall-River, New-Bedford, Boston et de Woonsocket.

Ils se sont déclarés enchantés de leur charmant voyage.

ELECTION CHEZ LES ARTISANS C-FRANCAIS

Dimanche dernier, le 10 janvier courant avaient lieu les élections des dignitaires de la succursale de Notre-Dame du Rosaire des "Artisans Canadiens-Français".

Le Rév. Père D. A. Turcotte, O. P., curé de la paroisse de Notre-Dame du Rosaire, a été élu Chapelain ; M. Joseph Robitaille, représentant de l'Exécutif auprès de cette Succursale ; M. Ephrem Deslauriers, Président ; M. Rodrigue Delisle, 1er Vice-Président ; M. Oscar, Omer Provost, 1er vice-président ; M. Florent Robitaille, Secrétaire-Trésorier ; M. Antoine St-Roch, 1er Commissaire-Ordonnateur ; 2e Commissaire-Ordonnateur, M. Donat Parenteau ; 1er Censeur, M. Arthur Jacques ; 2e Censeur, M. Gérard Dansereau ; 3e Censeur, M. Aimé Mathieu ; Médecin-Examineur, M. le Dr. Ovilva Desmarais.

Florent Robitaille, Sec.-Trés.

La Cie Matthew Moody & Sons Co., Terrebonne, Québec.

A le plaisir d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir une succursale au No. 57, rue St-Simon, en face de l'Internationale et de la Massey-Harris.

Vous y trouverez un stock complet de pièces de rechange pour vos machines.

Nous profitons de l'occasion pour vous remercier de votre encouragement donné par le passé pour et vous assurer un service parfait.

Nous sollicitons de nouveau votre patronage. Cette succursale sera sous la direction de M. Louis Messier, au No. 57, rue St-Simon. Une visite est sollicitée. Tél. 833. St-Hyacinthe, Qué.

ACCIDENT A STE-ROSALIE

M. J. A. St-Pierre, âgé de 38 ans et marié, de Charry, et en pension avec sa femme à St-Hyacinthe, a été victime d'un bien pénible accident hier. Il était à son

ouvrage dans la cour du C. N. R., à Ste-Rosalie, lorsque pour éviter un train qui passait, il tomba sur la glace et se fit écraser le bras gauche. Il fut transporté à l'hôpital St-Charles, de cette ville, où le Dr. J. L. H. Pagé lui a amputé la main gauche.

Quoique le malade ait passé une nuit dans de grandes souffrances, son état ce matin, est assez satisfaisant.

DE PASSAGE

Ces jours derniers, M. et Mme Ludger Ledoux de cette ville, accompagnés de leurs enfants, étaient de passage chez Monsieur Bonenfant de St-Théodore d'Acton.

JOYEUSE REUNION

Samedi au soir dernier, le 9 courant, de nombreux parents se réunissaient chez Monsieur et Madame Victor Martin de la rue Concorde. Le whist fut en honneur à cette occasion. On y joua ferme jusqu'à l'aurore.

Parmi les assistants on remarquait spécialement : M. Michel Provençal, père, Milles Marie-Ange, Parphélie et Yvonne Provençal, MM. Doria, Emile et Elzéard Provençal, tous de la rue Bourdages ; M. et Mme Roméo Larivière, M. Edouard Plouffe, de Montréal et autrefois de cette ville, M. et Mme Noé Riendeau, de Saint-Hugues, M. et Mme Arthur, Leblanc, leurs fils Esthel et Lionel.

LE SPORT AU PATRONAGE

Dimanche avant-midi avait lieu au Patronage une intéressante partie de gouret entre l'Union Notre-Dame et l'Union St-Louis.

L'Union St-Louis remporta la victoire par une score de 7 à 3. L'arbitre fut M. L. Robillard. Un intéressé.

DE PASSAGE

Mlle Dora Fontaine, de cette ville, était de passage chez sa mère, Mme André Fontaine, de St-Théodore d'Acton, à l'occasion du Jour de l'An.

EN PROMENADE

M. l'abbé J. A. Vézina, du Séminaire de cette ville, et M. Albert Vézina, curé de St-Marc-sur-Richelieu, étaient dernièrement en promenade chez M. J. O. Vézina, de St-Denis-sur-Richelieu.

DE PASSAGE

M. le Dr. J. J. Guertin de Sorel était en promenade dernièrement dans cette ville où il a visité son père et de nombreux parents.

EN VISITE

Monsieur Eusèbe Gaudette et Mlle Rosie Laflamme de cette ville visitaient dernièrement Mlle Elméria Laflamme de St-Denis-sur-Richelieu.

JOYEUX MARIAGE

Le 5 janvier courant, à 9 hrs. a. m. à l'église paroissiale de St-Barnabé, Sud, avait lieu le mariage de Mlle Albertine Messier avec M. J. Deslauriers de St-Hugues, de Bagot.

La bénédiction nuptiale fut donnée par Monsieur l'abbé J. B. Olivier Archambault du Séminaire de St-Hyacinthe et oncle de la mariée.

Après la cérémonie maritale, l'heureux couple se rendit à St-Hugues de Bagot, accompagné de leurs amis. Un grand dîner leur fut servi chez M. Napoléon Des-

lauriers, père du marié. Après s'être bien amusés, tous se rendirent ensuite chez M. et Mme J. G. Messier, père et mère de la mariée, demeurant à St-Barnabé, Sud.

A cette occasion, une charmante adresse fut lue par Mlle Bella Messier, soeur de la mariée. Une danse fort bien suivie précéda un superbe souper et la veillée des noces ne tarda pas à resserrer de ses chaudes étreintes les nombreux invités parmi lesquels on remarquait : Mlle Bella Messier, soeur de la mariée et fille d'honneur, accompagnée de M. Josephat Chabot, garçon d'honneur, de Ste-Hélène de Bagot ; M. et Mme J. B. Messier, père et mère de la mariée, M. et Mme Alphonse Messier, frère et belle-soeur de la mariée ; M. Honoré Gadbois et Mlle Irène L'Heureux ; M. et Mme Emile Joyal ; M. et Mme Stanislas Provençal, Mlle Aliège Blouin et M. Ludger Cloutier ; M. Antonio Gadbois ; Mlle Imelda Larivière et M. Henri - Louis Languérin, M. et Mme Edouard Gadbois ; Mlle Yvonne Rodier et M. Léo Courtemanche, M. et Mme Joseph Rodier, tous de St-Barnabé.

On remarquait aussi : M. et Mme Georges Bousquet de St-Thomas d'Aquin ; M. et Mme Joseph Messier de St-Hyacinthe, Mlle Blanche Gagnon et M. Emile Deslauriers ; Mme Joseph Gagnon, M. Alp. Deslauriers, frère de la mariée ; et Mme W. Deslauriers, tous de Montréal.

On remarquait aussi : M. et Mme J. B. Gendron ; M. et Mme Déry ; M. et Mme F. Dalpé ; Monsieur et Madame N. Deslauriers, père et mère du marié ; M. G. Dalpé et Mlle O. Gervais, tous de St-Hugues de Bagot. M. Wilfrid Laferrrière de Ste-Hélène accompagnait Mlle Olivine Deslauriers de St-Hugues et soeur du marié.

Il y eut chant, musique, déclamations et divertissements. Tous se sont retirés, gardant dans leur coeur le plus précieux souvenir tout en formulant les voeux les plus sincères et les plus doux aux nouveaux époux.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Jeudi soir dernier, le 7 janvier courant, de nombreux parents et amis se réunissaient chez Mlle Eva Jacques, 26 rue Raymond, pour célébrer son 21e anniversaire de naissance. Un magnifique collier de perles et un superbe chapelet lui furent présentés en souvenir de cette joyeuse fête. Il y eut chant, musique et danse.

Parmi ceux qui prirent part à cette fête, nous avons relevé les noms suivants : MM. Joseph Jacques, Napoléon Jacques, Wilfrid et Philippe Jacques, Clodémir Charon, Roméo Beauparlant, Alphonse Jacques, Hervé Auclair, René Riendeau, de Woonsocket, R. I., Arthur Larivière, Alphonse Guillemaine, Lucien Dolbec, J. Gaouette, J. Ladurantaye et N.-Henri Paradis ; Mlle Eva Jacques, l'héroïne de la fête, Mlle Laïda Jacques, Mlle Blanche Gervais, Mlle Oracipha Beauparlant, Mlle Rosa Beauparlant, Mlle Jeannette Provencher, Mlle Alphonse Provencher, Mlle Eva Guillemaine, Mlle Albina Guillemaine, Mlle Germaine Flibotte, etc., etc.

L'on s'amusa ferme et chacun s'en retourna en conservant un impérissable souvenir de cette charmante réunion, non sans avoir souhaité à l'héroïne de la fête longue vie, santé, joie et bonheur.

SURCHAUFFAGE

Vendredi dernier, le 8 janvier courant, il y eut deux commencements d'incendie, au garage Fortin et à l'Hôtel Canada. Dans les deux cas, la cause est due au surchauffage. Les dommages sont peu considérables.

ELLE PASSE LES FÊTES A SAINT-HYACINTHE.

Mademoiselle Palma Choquette de Warwick est venue passer les fêtes chez ses parents de cette ville. Elle est enchantée de son voyage.

DE PASSAGE

M. et Mme Adrien Guertin, Mme Louis Guertin et ses fils, Hercule et Daniel, de St-Jean-Baptiste-de-Rouville, étaient de passage dans notre ville, ces jours derniers. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue.

EN VISITE

Mlle Laurette et M. Joseph Lamofhe visitaient dernièrement leur petit frère au noviciat des Frères Maristes de cette ville. Aux joyeux visiteurs de Pike River, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

DE RETOUR

Mesdames L. Dansereau et A. Rivard de cette ville ont passé le Jour de l'An à Ste-Sabine. A leur retour elles se sont déclarées charmées de leur promenade.

INDOOR BASE-BALL

BLACK HORSE vs VETERANS

Lundi dernier, le 11 courant, le Black Horse a encore défait le Vétéran et par cette victoire et la défaite du Régiment, mercredi, le Black Horse est monté à la 2ième position.

Quoique le score fut élevé, 12 à 2, la partie fut fructueuse en bons coups. M. Laurent Godbout a bien joué sur le premier et Messieurs A. Provençal, R. Languierand, Auchue, J. Bérard et M. Blanchard ont bien joué.

M. Paul Laframboise a très bien joué et au bâton il a frappé pour le circuit. Les Vétéran ont fait de leur mieux mais la malchance semble s'être accrochée à eux.

MILLETTE vs REGIMENT

Mercredi dernier, le Millette a eu raison du Régiment encore une fois et l'a défait par le score de 11 à 6.

MM. J. Viger, Brown et A. Lord ont joué une excellente partie pour le Millette ; et MM. H. Morin, A. Cordeau et E. Payan pour le Régiment. M. O. Labonté, une nouvelle recrue du Régiment, a fait bonne figure.

Le Millette était privé du service de Plante et G. Viger. M. E. Payan a volé son home et a déchiré ses pantalons.

Table with 2 columns: Position des clubs, Score. Rows: Millette (6-0), Black Horse (3-3), Régiment (2-3), Vétéran (0-5).

Attention ! Il n'y aura pas de Base-Ball au Indoor, dimanche prochain, le 17 courant.

BLACK HORSE vs VERMONT

Dimanche dernier, le 10 courant, à 1 heure p. m., il y eut une partie de hockey à la patinoire du quartier numéro 5, entre les clubs Black Horse et le Vermont. Ce dernier en est sorti vainqueur par le score de 4 à 2.

ont enregistré chacun 2 points pour le Vermont ; MM. Dolbec et Lafrance, chacun un pour le Black Horse.

Messieurs Messier et Brodeur se sont signalés par leur beaux coups pour le Vermont. MM. Bélaïr et Morin qui jouaient pour le Black Horse ne semblaient pas dans leur assiette. M. Dufour dit qu'il aime mieux jouer au Indoor qu'au Hockey aussi il ne fut pas très brillant à ce jeu.

M. C. Larivé capitaine du Vermont a travaillé dur, il a réussi à trouver le filet, mais le point ne compta pas d'après l'arbitre. L'arbitre de la partie était Lucien Viger du S. C. P.

LE CANADIEN vs E. T. CORSET

Mercredi dernier le Canadien a été défait par le E. T. Corset. Le score fut de 1 à 0. Ce fut plutôt une partie amusante, car les joueurs cherchaient la rondelle tandis que l'arbitre allait voir si c'était un out-side. MM. Chaussé et Dansereau se sont signalés par leurs belles montées.

Dimanche prochain le E.T. Corset rencontrera le Vermont à 1 heure à la patinoire du quartier No. 5.

En foule ! encourageons nos jeunes ! L. P.

A IBERVILLE

Mesdemoiselles Marie Bessette et Eva Mignault, de cette ville, étaient en visite à Ierville, le 3 janvier courant.

HOTEL OTTAWA

Ces jours derniers, étaient de passage à l'hôtel Ottawa : MM. C. Bourgeois, F. Leclair, D. Moreau, de Montréal ; Mlle Jeanne Delisle, du même endroit ; MM. J. O. Lavallée, W. R. Punt, E. D. Flynn, C. Stewart, Henry Valentine, James Valentine, tous de Montréal ; W. R. Honey, d'Abbotsford ; Guy Taché, de Chicoutimi ; Mlle B. Larivière, de Montréal ; M. J. L. A. Lambert, de St-Bernard ; M. et Mme L. P. Couture, de Lévis ; M. O. St-Laurent, J. E. Elwell et L. Hébert, de Montréal ; MM. E. Drouin et J. E. Vaillancourt, de Québec ; M. et Mme R. Gauthier et Mlle A. Parent, de Montréal ; MM. R. Dupras et N. St-François, du même endroit ; MM. A. Charest, d'Acton Vale ; MM. R. Crepeau, P. Biron, H. L. Toussignant, de Montréal ; M. et Mme R. Lafleur, de Nicolet, MM. J. A. Dubrule, F. Laforce et Chas. Ed. Nourri, de Montréal ; M. A. Métivier, de Sherbrooke ; MM. S. Davidson et J. B. Trahan, de Montréal ; J. E. Pelletier, de St-Martin, Co. Beauce ; M. T. Renaud, de Québec ; MM. H. Bonneau, de Springfield, Mass. ; A. W. Dawes, de Barn, Ont. ; Jack Schwartz, C. Blumes, M. Shafira, A. S. Booth, A. Filteau, I. Rothbost, L. D. Bouffard, R. C. Innes, Jos. Jackson, G. C. Coote et O. Jalbert, de Montréal ; C. J. Faber, de Orillia, Ont. ; J. E. Lavallée, de St-Ours ; F. X. Girard, de St-Denis ; Y. Bourque et R. Hotte, de Montréal ; J. B. Gray, de Fort Williams, Ont. ; W. L. Shea, W. J. Wilson, de Montréal ; M. et Mme A. Sasseville, de Coaticook ; A. B. Leclair, A. H. Paré, P. S. Hardy, de Montréal ; J. H. Vigneau, de Trois-Rivières ; M. et Mme W. D. Carey, de Warden ; S. J. Robinson, de Huntingdon ; H. W. Brodeur, de St-Hilaire.

Table with 2 columns: Dépenses personnelles du candidat, Location des locaux, Services, Frais de voyage, Articles fournis, Publicité. Total: \$1106.79.

St-Hyacinthe, 8 janvier 1926. Paul L. Richer, Agent Officiel.

PROCHAIN MARIAGE

Le Dr et Mme J. A. Viger annoncent le mariage de leur fille Thérèse avec M. E. B. Buck, de Québec. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église Notre-Dame du Rosaire, lundi le 8 février prochain. Pas de faire part.

RESOLUTION DE CONDOLEANCES

Copie d'une résolution adoptée par les membres de la Société d'Agriculture du Comté de St-Hyacinthe, à leur assemblée générale annuelle tenue à St-Hyacinthe, le 11 janvier 1926.

GRAND HOTEL

Ces jours derniers, étaient de passage au Grand Hôtel : MM. L. Choinière, J. P. I. Gagnon, J. A. Provencher, E. Beaugard, P. Daigle, J. M. Nichol, J. C. D'Au-

PAINKILLER PERRY DAVIS CONTRE Crampes - Entorses - Frissons.

teuil, E. Lalonde, C. Préfontaine, L. Larivière, P. Nadinger, D. Rodrigue, René T. Leclerc, P. Conerwell, A. Brunelle, P. Egg, G. Boileau, R. Kering, J. G. Bastien, Alf. J. Lapiez, J. A. Demers, L. Desrosiers, J. Harrison, J. Belleville, J. Guimond, J. A. Dufour, J. A. Frickey, H. Charland, Y. Brisee, S. Counter, W. Wayland, J. A. Gagnon, G. Wingender et J. Boutin, tous de Montréal ; C. Chilvers, de Sherbrooke ; O. Lavallée, de Roxton-Falls ; E. Authier, du même endroit ; C. A. Magnan, de Sherbrooke ; P. Lambert, du même endroit ; H. Hennety, de Kingston ; H. Beauchesne, de Ste-Rosalie ; J. E. Tremblay, de Québec ; J. A. Gauthier, de St-George de Beauce ; Emile Desparts, de St-Pie ; B. Ethier, de Côteau du Lac ; A. Gagnon, de Oka ; P. H. Kells, de Toronto ; J. G. Harmon ; M. Pratz, de Waterloo, V. T. ; W. Ladoucheur, de St-Zotique ; Ant. Guertin, de Ste-Madeleine ; G. Hubert, de Québec ; R. Gagnon, aussi de Québec ; A. Ayotte, de St-Albert ; A. Labrie, de St-Pascal ; M. Laporte, de St-Basile ; Horace Labrecque, de Beloeil.

ST-HYACINTHE vs GRANBY

Dimanche dernier, le 10 courant, le St-Hyacinthe blanchissait le Granby, par le score de 3 à 0. La foule était des plus nombreuses et nos hockeyistes ont montré qu'ils avaient de l'étoffe du pays. MM. Germain et Paul Viger comptèrent dans la première période et M. Henri Viger mis le dernier point à son crédit. On mentionne un petit incident, mais le Capitaine Sénécal eut vite fait de rétablir le calme et la partie finit dans l'harmonie.

District électoral de St-Hyacinthe - Rouville.

Sommaire du rapport des dépenses du Candidat L. S. René Morin lors de l'élection fédérale d'un député à la Chambre des Communes, le 29 octobre 1925.

Table with 2 columns: Paiement, Montant. Rows: Dépenses personnelles du candidat, Location des locaux, Services, Frais de voyage, Articles fournis, Publicité. Total: \$1106.79.

St-Hyacinthe, 8 janvier 1926. Paul L. Richer, Agent Officiel.

PROCHAIN MARIAGE

Le Dr et Mme J. A. Viger annoncent le mariage de leur fille Thérèse avec M. E. B. Buck, de Québec. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église Notre-Dame du Rosaire, lundi le 8 février prochain. Pas de faire part.

RESOLUTION DE CONDOLEANCES

Copie d'une résolution adoptée par les membres de la Société d'Agriculture du Comté de St-Hyacinthe, à leur assemblée générale annuelle tenue à St-Hyacinthe, le 11 janvier 1926.

Le président, M. Louis Lalime, fait part à l'assemblée du décès récent de M. Louis Lavallée, représentant le district de St-Hyacinthe au Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

M. Ernest Sylvestre propose, appuyé par M. Adélaïde Morin, que les membres de la Société d'Agriculture du comté de St-Hyacinthe ayant appris le décès de M. Louis Lavallée, conseiller agricole de ce district, et à ce titre ayant pris une part très active à la direction de l'oeuvre de cette Société, ont le devoir de rappeler en cette occasion les immenses services rendus par M. Lavallée à la Société et à la classe agricole de cette région, le zèle et le dévouement inlassable avec lesquels il a servi leur cause et de rendre publiquement hommage à ses mérites, et de transmettre à sa famille l'expression de leur profonde sympathie dans le grand deuil qui l'a frappée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Et la séance est levée.

Copie conforme René Morin, Secrétaire-trésorier.

ECHO DE LA LIGUE DE HOCKEY DES CANTONS DE L'EST.

Vendredi dernier, le St-Hyacinthe était défait à Richmond par le score de 5 à 1. Notre équipe s'est ressaisie hier au soir en remportant sur l'Asbestos une victoire signalée. Le score fut de 6 à 2.

DECES DE MONSIEUR ALBERT LEDOUX

Nous avons appris avec regret le décès de Monsieur Albert Ledoux domicilié sur la rue Girouard et employé depuis de nombreuses années à la maison M. O. David, Enrg. Il était le frère aîné de feu Calixte Ledoux, ancien propriétaire de l'Hôtel Ottawa, dirigée maintenant par MM. D'Anjou et Fils. Monsieur Albert Ledoux était âgé de 63 ans et laisse son épouse, née Annie Essenter. Ses funérailles ont eu lieu lundi dernier, le 11 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Les porteurs étaient MM. J. E. Lanoix, Henri Sicotte, Joseph Bissonnette, J.-L. Bergeron, Hormidas Laflamme et J.-E. Gosselin.

La levée du corps a été faite par l'abbé V. Roy, curé de Sainte-Rosalie, et l'abbé B. Benoit a chanté le service, assisté des abbés Lalime et Petit, comme diacre et sous-diacres.

Nos sincères sympathies à l'épouse et aux parents du défunt.

GRANDE PARTIE DE CARTES

On nous prie de vous annoncer que les Chevaliers de Colomb organisent une grande partie de cartes, pour le 2 février prochain, à la salle des Bazaars. Une pièce de \$10.00 en or sera offerte comme prix de présence. De superbes et de magnifiques prix seront distribués aux gagnants. Les prix seront exposés à la pharmacie Brodeur, la semaine prochaine. Les billets sont de \$0.35.

Donc n'oubliez pas de faire saluer le comble le 2 février. Qu'on se le dise.

ECHO DU MAS-KOUTAIN.

Dimanche dernier a été tenue une assemblée plénière des membres du club social "Le Mas-koutain" sous la présidence de M. Edmond Duckett, sr. Il a été décidé de renouveler le bail du local actuel et de diminuer la contribution annuelle de tous les membres.

(Suite des notes locales en dernière page)

A TRAVERS LE MONDE.

LE LATIN DU GUIDE.

Un voyageur, retour du Midi, à trouvé dans un cimetière voisin des célèbres Alyscamps d'Arles cette épitaphe encore lisible :

Hic jacet, mortalius honor ; deus pacis et amor, belli tremor.

Ce qui veut dire : "Ci-gît l'honneur des mortels : il fut grand par son amour de la paix et aussi par sa vaillance guerrière."

Or, un promeneur facétieux à qui des touristes curieux demandaient la traduction, répondait avec un sang-froid digne de Marius, le tueur de tigres :

"Hic jacet, il jasait. C'était donc un avocat, Mortalium, mort à Lyon ; honor, au Nord ; deus pacis et amor, il n'était pas riche parce que, à sa mort, d'écus il n'avait pas six. D'où fureur des héritiers, qui ont fait graver cette pierre : Belli tremor, le bélière est mort !

Et ce qu'il y avait de plus comique, c'est que les visiteurs écoutaient bouche bée, trouvaient que ce guidé était véritablement très savant... et lui glissaient discrètement la petite pièce.

RECLAME AMERICAINE.

Voulant employer un procédé de réclame qui laissât loin derrière lui les trouvailles les plus géniales, M. Russell, le directeur de l'Impérial Théâtre, à Saint-Louis, fit placarder dans les rues de la ville un avis demandant, avant midi, 500 chats vivants, en échange d'autant de billets de faveur.

Aussitôt, gamins et camelots, tous ce qui a des jambes et du temps de reste à Saint-Louis se livra à une chasse effrénée. Tout fut capturé depuis le favori des vieilles demoiselles jusqu'au matou de gouttière, en passant par l'angora de la millionnaire.

A 11 heures, M. Russell avait ses 500 chats. Il donna ordre de fermer la caisse et les portes du théâtre. Puis il fit attacher au cou de chacun de ses prisonniers un fort joli ruban portant une corte ainsi conçue :

A partir de midi !
PIECE SENSATIONNELLE !!
LA PATTE DE CHAT !!

Après quoi, il ouvrit les portes et lança ses 500 chats dans Saint-Louis, où ils firent un vacarme de tous les diables. Depuis ce jour-là l'Impérial Théâtre ne désempit pas !

L'ORIGINE DU CHEQUE

Sait-on que ce brouillard, ce fameux brouillard si honni de tous, l'affreux black fog, comme l'appellent les Anglais, fut, à Londres, l'objet d'une petite révolution qui s'étendit non seulement chez nous, mais sur le globe entier.

En effet, c'est au brouillard que nous devons le chèque. Chacun sait qu'à Londres ce phénomène météorologique est si dense que, lorsqu'il se montre, il obscurcit tout ; maison, gens, policemen, bees de gaz, etc., et que les malandrins ont vite fait de le mettre à profit pour dévaliser tout ce qu'ils peuvent. Au commencement du siècle dernier, les vols et les attentats contre les garçons de recettes, par les temps de brouillard devenaient si nombreux et la police tellement impuissante, vu les multiples occupations qui lui incombent, par le fait même de la présence du "fog" que les commerçants songèrent à se défendre eux-mêmes. Pour cela, ils inventèrent le chèque, instrument qui permet à tout commerçant, tout caissier, tout garçon de recettes, de sortir sans argent, de n'en point recevoir, et, par conséquent, de n'en avoir point sur soi. — De la sorte, les malandrins furent avertis et bornèrent à leurs forfaits. Depuis le chèque a fait fortune.

UNE CHOSE DEGOUTANTE.

Au cours d'une des dernières séances de la Chambre française, un député du centre prononçait à la tribune un long discours. Un socialiste l'interrompit :

—Et voilà pourquoi votre fille est muette !

En sortant de la séance, le représentant d'un département de l'Est disait à un de ses amis :

—Quelle chose dégoûtante que la politique. Ces socialistes sont sans pudeur. Vous avez entendu celui qui reprochait à ce malheureux l'infirmité de sa fille !

UN PHOTOMETRE ORIGINAL

Les personnes qui possèdent un chat ont pu observer que l'iris des yeux de ces animaux a la faculté de varier beaucoup suivant la clarté du jour : par le grand soleil, c'est à peine si on aperçoit une légère fente verticale qui abrite l'intérieur de l'oeil contre l'intensité du rayonnement lumineux ; le soir, au contraire, dans l'ombre, l'iris est largement ouvert pour recueillir le plus de lumière possible.

Cette particularité peut être mise à profit : Le général Rouquerol raconte dans la "Nature" (2 septembre 1925) qu'un photographe, fatigué de manquer ses clichés par suite d'erreurs de pose, imagina un petit instrument avec lequel il mesure la largeur de la fente de l'iris de son chat. En se reportant à un tableau de temps de pose qu'il a établi par tâtonnement, il sait le nombre de secondes nécessaires pour obtenir un cliché exactement impressionné. Pour plus de commodité d'observation, il couvre la tête de son chat d'une sorte de masque pourvu de deux trous en face des yeux. Depuis qu'il a ce phénomène vivant à sa disposition, il n'a plus l'ombre de déboire.

Oui, mais quand il part en campagne, il est obligé d'emporter avec lui son chat enfermé dans un panier.

APPLICATION DE L'ELECTRICITE.

L'Exposition de la houille blanche, à Grenoble, a montré de la plus éloquente façon les immenses progrès accomplis dans le domaine de l'électricité tirée des chutes d'eau. Aujourd'hui que la puissance installée sur les rivières de France atteint 2.250.000 chevaux environ, il est intéressant de jeter un coup d'oeil en arrière jusqu'aux origines.

La première chute qui ait été aménagée en France est celle d'Uriage, de 80 mètres de hauteur, créée par M. Joya, en 1863, il y a soixante-deux ans seulement. C'est en 1870 que le Belge Gramme a inventé la dynamo électrique, et en 1873 qu'un Français, M. H. Fontaine, a montré que la dynamo à courant continu pouvait servir de moteur ou de générateur indifféremment. La tribune hydraulique de l'Américain Pelton date de 1880 ; enfin c'est de 1882 à 1886 que Marcel Deprez a montré la possibilité de transporter à distance l'énergie électrique. Aménagement des chutes, turbine hydraulique commandant directement la dynamo de courant, tels sont les découvertes qui ont permis, en une cinquantaine d'années, d'atteindre aux développements qui ont permis le développement actuel de l'hydro-électricité. On voit qu'en cette matière, le progrès a marché à pas de géant.

METEORE MYSTERIEUX

Pendant plusieurs années les gens du district de Buffalo Basin ont été mystifiés par un globe de lumière qui jette la terreur partout. Depuis quatorze ans, ce phénomène ne trouve aucune explication. On a essayé plusieurs fois de trouver la clef du mystère et un groupe de gens s'est rendu

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoches, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles ; aussi Cotonnades de toute sortes.



TAPIS ET PRELARDS.

Notre département de Tapis et de Prelards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

O. CHALIFOUX & FILS

LTEE

ST-HYACINTHE, P. Q.

EN FACE DE LA GARE DU C.N.R.

BATTEUSES, PRESSES A FOIN, HACHE-BLE D'INDE ARBRES DE COUCHE (SHAFTS) ENGINES A GAZOLINE, AGRES de SCIE, SCIEURS-GODENDARD

EN MAINS : COURROIES EN CAOUTCHOUC, LAMES DE SCIES, LAMES GODENDARD.

Machines Spéciales Construites sur Demande

Nous avons un département affecté spécialement aux réparations pour Moulins à Scie, à Farine, à Carde, Beurrierie, Fromagerie. Nous réparons également les Engins à Vapeur, à Gazoline, Turbine, Chaudières à Vapeur, ainsi que Pièces d'Automobile pour garages non outillés pour les faire. Travail de Forge de toute nature.

SOUDURES A L'OXYGENE

Toutes Réparations Exécutées par des Ouvriers Compétents, sous une Direction de Grande Expérience.

PRIX RAISONNABLE - SERVICE RAPIDE

récemment dans l'endroit en question.

La lumière descendit apparemment du firmament, pâlit d'abord puis augmenta graduellement de volume. Pendant quelques minutes elle continua à briller, puis elle perdit de son éclat, ressemblant à des signaux de phare. Le groupe fut obligé de s'en retourner sans avoir rien appris.

LE THE INDO CHINOIS.

Sur l'ensemble des importations françaises de thé, la quantité provenant des colonies ne représente environ que 20 pour 100 c'est-à-dire 2,785 quintaux sur 13,538.

La France possède cependant une colonie qui, voisine des plus gros producteurs, serait susceptible de devenir en quelques années et grâce à d'assez minimes efforts, un centre très important de production et d'exportation. (Le Semaine Paroissiale).

JUSTE MESURE

Une dame de mince appétit demande du jambon cuit dans un restaurant.

—Ne m'en donnez pas une portion, ajouta-t-elle, ce serait trop, une tranche suffira.

Lorsqu'on lui apporte l'addition la dame tressaute :

—Comment quatre portions de jambon? J'en ai demandé une simple tranche.

—Mais, répond le maître d'hôtel avec dignité, nous faisons toujours quatre portions dans une tranche.

SANG - FROID

L'Examineur. — Cette question est pourtant bien simple. Le Candidat. — Sans doute, mais je vous avoue que la réponse me paraît beaucoup plus compliquée.

MORIN & MORIN

NOTAIRES

et

AGENTS D'ASSURANCES

Syndic autorisé en vertu de la Loi des faillites

159 Girouard — St-Hyacinthe René Morin Henri Morin

A VENDRE

Un bon poêle de cuisine, à vendre. S'adresser No. 308, Girouard, Ville. 8-15m

ON DEMANDE

Des couturières d'expérience pour la confection de chemises et pantalons.

S'adresser à MAPLE LEAF, 42 1/2 Mondor Saint-Hyacinthe.

juo.

LOGEMENTS A LOUER

Situés aux Nos. 8 et 10 rue Morison

6 Appartements, Système de Chauffage à l'Eau Chaude, Salle de Bain à l'Eau Chaude et à l'Eau Froide, Lumière Electrique, Cave Cimentée.

S'adresser au Restaurant Corona.

juo.

PACIFIQUE CANADIEN

ACHETEZ

VOS

BILLETS

CHEZ

J. E. MORIN

Agent — Téléphone 70

23 1/2 Rue Laframboise P. S. — Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.

ON DEMANDE

Chaudière à vapeur debout de 5 forces en parfait ordre, à des conditions avantageuses.

S'adresser à : Maple Leaf Over-all Co., rue Mondor, St-Hyacinthe, P. Q. juo.

ENGINES A GAZOLINE A VENDRE

Engins à gazoline de 3 à 12 forces, de toutes sortes, à vendre ou à échanger. Conditions de paiement faciles. Aussi réparations à bas prix. S'adresser à M. Arthur Pélouquin, St-Thomas d'Aquin, Comté de St-Hyacinthe.

23oct.-1 a

PEINTURE ET VERNISSAGE

D'AUTOS ET-DE VOITURES, Etc.

Travail de première classe à des prix défiant toute compétition. Ouvrage garanti.

ARTHUR LEMIEUX

Tél. No 444w. 21 Rue Crevier, Laprovidence.

4d-1a.

A VENDRE

Une jolie table de boudoir nouveau modèle.

S'adresser au No 245 rue Girouard, Ville. juo

POSEUSES D'EMPEIGNES DEMANDEES

de suite, les meilleurs salaires payés ; écrire ou se présenter à la Cie Arrow Shoe, Ltée, 1680 Avenue Papi-neau, Montréal, P. Q. 1f.

"LE CLAIRON"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année... \$1.50 Ailleurs au Canada... 1.00 3 cents le numéro.

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré, marchands de journaux.

DR P. OSTIGUY

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge. 255 rue Sherbrooke Est, Montréal. Tél. Est 5684

A VENDRE

Emplacements de 50 pieds de front à vendre sur la rue Girouard. S'adresser à :

MADAME L. B. COUCKE. 368 rue Girouard. juo.

A VENDRE

Ameublement complet de maison à vendre, à de bonnes conditions. S'adresser à 6 rue Larocque. juo.

ATTENTION

J'ai le plaisir d'informer le public que je continuerai à faire les réparations des GRAMOPHONES au No 31 rue Laframboise.

Satisfaction garantie comme au temps de M. Joseph Bouchard. juo.

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier. Assurant d'avance, une entière satisfaction.

E. A. GENDRON, 244 Cascades. juo.

A VENDRE

Ameublement de 6 appartements. S'adresser au No 118, rue Saint-Antoine, en ville. juo.

A VENDRE

Serins rollers importés et descendants d'importés, plein chant. 3, St-François, St-Hyacinthe. 25d-2-8-15j.

A VENDRE

Poêle électrique, bon marché, cause de départ. S'adresser à 40 St-Louis, Village St-Joseph, juo Ville.

PLOMBIER DEMANDE

On demande un plombier, steam-fitter. S'adresser à M. Arthur Archambault, 32 William, téléphone, 497, St-Hyacinthe.

LA DOULEUR!

La douleur disparaît devant le Liniment Minard. Si vous avez mal à la tête, frictionnez-vous le front au Minard coupé d'eau. Pour le mal de dents, lotionnez le visage au Minard et mettez, dans la cavité, un peu d'ouate saturée de Minard. Soulagement rapide et assuré.

LINIMENT TRIOMPHE DE LA DOULEUR MINARD

L'UNION SACREE POUR LES RELI- GIEUX FRANCAIS

Les catholiques français ne se dissimulent pas qu'une des causes de leur faiblesse et, par conséquent, de leurs échecs, ce fut la division de leurs efforts. Emiettés par des divergences de convictions politiques et de doctrines sociales, ils ne purent, à certaines heures, opérer assez fortement ni assez tôt les concentrations nécessaires. Eclairés sur ce défaut par l'épreuve, ils s'appliquent à la corriger et, déjà, dans ce domaine, ils ont accompli des progrès sérieux. De ces progrès, la manifestation qui se déroula hier, à Paris, dans la vaste enceinte de Luna Park, affirme une nouvelle étape.

Cette réunion, qui rassembla plus de 20,000 catholiques, est symptomatique, au surplus, par son caractère et par son objet. Car elle a pour but d'inaugurer toute une croisade, et qui va se déployer sur la France entière, en faveur de la liberté des Congrégations religieuses.

Une telle campagne atteste éminemment l'esprit d'initiative et d'énergie des catholiques français. Ils ont dépassé le stade de la défensive et préparent la conquête.

D'ailleurs, sur le terrain de la défensive, ils peuvent enregistrer des succès remarquables et réconfortants. De trois menaces articulées contre eux, l'an dernier, par le ministre Herriot — suppression de l'Ambassade auprès du Vatican, laïcisation de l'Alsace-Lorraine et nouvelle proscription des religieux, aucune n'a été mise en exécution et, pour le moment, il n'est plus question de les réaliser.

Il s'agit donc, à présent, d'obtenir la réforme ou l'abrogation des lois portées contre l'Eglise, et, tout d'abord, en particulier, de la loi de 1901, qui impose un régime exceptionnel aux congrégations religieuses, et de la loi de 1904, qui leur enlève le droit d'enseigner.

Tel est l'objectif immédiat des catholiques. Ils sentent bien les difficultés d'une telle entreprise, voire les apparentes impossibilités, pour le moment, d'une telle victoire. Mais, animés d'une résolution plus que jamais intrépide et tenace, ils ne voient, dans ces obstacles humainement si hauts, qu'une raison de commencer plus promptement et plus vigoureusement la propagande.

Or, cette manifestation de Luna-Park a eu pour premier effet de réaliser et de proclamer l'Union sacrée des catholiques autour des religieux.

Union sacrée d'abord des deux clergés, séculier et régulier ! Cette alliance, ou plutôt cette fraternité sacerdotale est si naturelle que je ne la souligne ici que parce que, naguère, le gouvernement tenta de la rompre et prétendit mieux qu'elle était déjà brisée. En réponse à cette manœuvre et à cette insinuation, ce fut M. l'abbé Bergey, député de la Gironde et curé de Saint-Emilien, qui porta le premier la parole, entre le P. Doncoeur, jésuite, et Dom Moreau, bénédictin.

Union sacrée, ensuite, — et celle-là moins habituelle et moins facile, — entre les différents partis, politiques et sociaux. Pour la première fois, depuis bien longtemps, une foule catholique eut la joie d'applaudir, unis coude à coude et cœur à cœur, un délégué des royalistes d'Action française, un représentant des Républicains démocrates et un représentant de la Jeune République.

Mais cette Union sacrée déborda le cadre même des catholiques. Un des défenseurs les plus énergiques et les plus chauds des religieux dans cette assemblée de

protestation, ce fut M. Soulier, député de Paris.

Et qu'est-ce donc que M. Soulier ? C'est d'abord, un des dirigeants du parti le plus influent et le plus nombreux de la minorité parlementaire, du parti qui a chance d'exercer sur le pouvoir l'action la plus décisive. Et c'est ensuite, un pasteur protestant bien connu.

Mais ce ministre de la religion protestante, ami sincère et convaincu de la liberté, patriotisme intelligent et résolu, témoin clairvoyant au surplus des bienfaits prodigués par les congrégations religieuses, est de ceux qui se refusent à reconnaître des lois intangibles et, surtout, à ranger dans cette catégorie la partie de la législation que combattent les catholiques.

Ainsi donc, malgré que se déroulent, impitoyablement, les embarras politiques, économiques et sociaux, apparaît en lumière plus évidente et en rayonnement plus élargi, la bienfaisance nationale de la religion.

Tout cela, concluait familièrement un auditeur de Luna-Park, en englobant dans ces deux petits mots l'ensemble de la situation française, avec ses périls et ses espérances, tout cela finira très bien.

François VEUILLOT.

ORGE POUR LE CENTRE DE QUEBEC.

(Notes des fermes expérimentales)

L'orge comparée à d'autres grains. — Voici quelle a été la production moyenne, pendant une période de onze ans, de la meilleure variété de chaque espèce de grain cultivée sur terre argilo-sableuse ordinaire, à la station expérimentale de Cap Rouge : le pois Arthur a rapporté 1,584 livres d'éléments digestibles par acre, l'avoine Bannière, 1,566, le blé Huron, 1,239 et l'orge de Mandchourie, 1,178. Si nous ne prenons en considération que la matière azotée brute, c'est-à-dire la protéine, nous trouvons que la quantité en livres par acre est la suivante : Pois Arthur 395, avoine Bannière 216, blé Huron, 136, orge de Mandchourie, 133. Nous voyons par ces chiffres que l'orge n'est pas en général une récolte aussi avantageuse pour l'alimentation du bétail que les autres céréales dans la région de Québec-centre, du moins sur les sols que nous avons à Cap Rouge.

Vingt-quatre des meilleures variétés ou espèces d'orge sont à l'essai depuis treize ans à la station expérimentale de Cap Rouge. Les variétés à six rangs se sont montrées les plus satisfaisantes de toutes, elles ont produit un boisseau et demi de plus par acre que les autres et ont mûri cinq jours plus tôt ; il n'y a qu'une exception à cette règle, c'est l'orge Chevalier hâtive à deux rangs. Les trois variétés qui venaient en tête de la liste sont les Chevalier hâtive, O. A. C. 21 et de Mandchourie, dans l'ordre donné, mais l'orge de Mandchourie C. R. 14, une sélection de Cap Rouge, a fait preuve d'une supériorité bien nette pendant les huit années où elle a été comparée aux autres dans les parcelles d'essai.

Les fermes expérimentales et les collèges d'agriculture ne peuvent donner que des recommandations générales, basées sur leurs travaux ; ce sera toujours aux cultivateurs à décider par eux-mêmes ce qui convient le mieux pour les conditions du district où ils se trouvent. Par exemple, il y a des sols où l'orge convient mieux que d'autres grains ; il y a des districts

où l'orge peut être vendue avantageusement pour la fabrication du malt ou pour la semence ; il y a des endroits encore où il vaut mieux cultiver, pour l'alimentation des porcs, une forte proportion de petits grains, sous forme d'orge. Dans ces conditions, et pour ceux qui désirent avoir une espèce à gros rendement, nous recommandons fortement l'orge de Mandchourie, Cap Rouge 14.

Gus. Langelier,
Régisseur, Station expérimentale, Cap Rouge, P. Q.

LES PASTILLES BABY'S OWN SONT D'UNE GRANDE VA- LEUR.

Pour toutes les mères qui ont de jeunes enfants à la maison.

Aucun autre remède n'est d'un tel secours pour les mères de jeunes enfants, comme les Pastilles Baby's Own. Les Pastilles sont le vrai meilleur remède qu'une mère puisse donner à ses jeunes enfants durant la terrible époque de la dentition, parce qu'elles régulent l'estomac et les intestins et chassent ainsi la constipation et l'indigestion ; préviennent les coliques et la diarrhée et entraînent les rhumes et les fièvres bénignes.

Voici ce que dit Mme John A. Patterson, de Scotch Village, N. E., concernant les Pastilles Baby's Own : "J'ai six enfants et tout le remède qu'ils ont jamais pris, sont les Pastilles Baby's Own. Je ne voudrais employer rien autre chose pour eux et puis fortement recommander les Pastilles à toutes les autres mères."

Les Pastilles Baby's Own sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

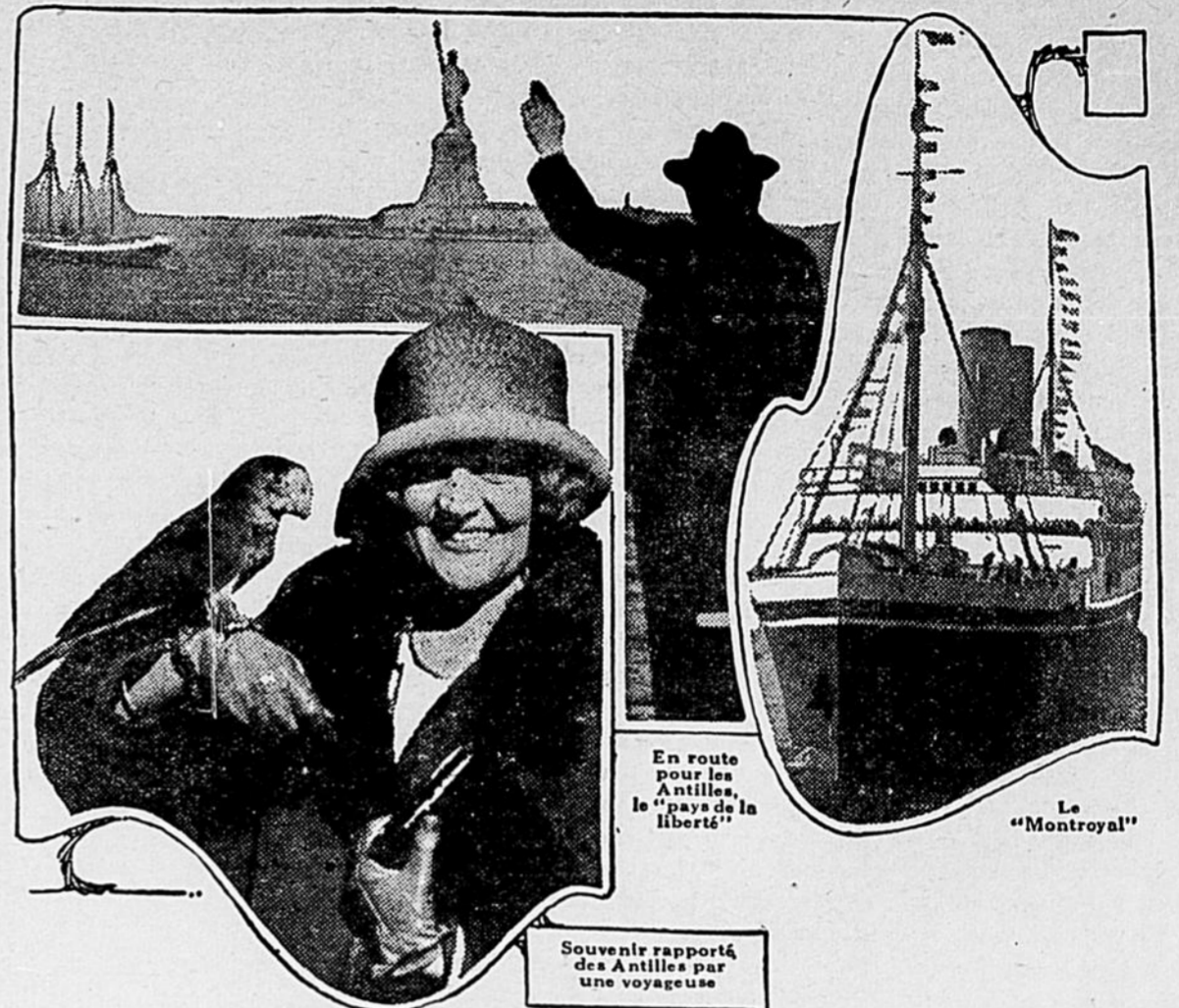
LA CULTURE DU FRAMBOISIER DANS LA RE- GION DE QUE- BEC CENTRE

(Notes des fermes expérimentales)

Importance. — Parmi les petits fruits que l'on peut cultiver dans l'Est du Canada, le framboisier vient tout de suite après le fraisier, par ordre d'importance. Il y a de l'argent à faire dans sa culture, à condition que l'on commence avec des tiges saines, appartenant à une bonne variété, que l'on tienne la plantation propre et que l'on se trouve à une distance raisonnable d'un bon marché. Les framboises se vendent toujours plus cher que les fraises, et même beaucoup plus cher dans la plupart des endroits, et à l'heure actuelle, il ne se produit pas assez de framboises pour fournir la demande dans la région de Québec centre.

Expérience à Cap Rouge. — Dix-sept variétés de framboisiers ont été essayées à la station expérimentale de Cap Rouge en ces treize dernières années. Il ne nous en reste aujourd'hui que six. Toutes ces variétés, à l'exception de la Colombienne, qui était du type hybride ou à tiges pourpres, produisent des fruits rouges. Un seul exemple devrait peut-être démontrer la différence considérable qui existe entre les variétés ; la Cuthbert, qui jouissait autrefois d'une haute réputation, n'a produit que 1,338 livres de fruits par acre, de 1913 à 1925, tandis que la Brighton en a donné 2,689 livres pendant la même période, soit un peu plus de deux fois autant.

Un Mois d'Hiver au Pays du Soleil



En route pour les Antilles, le "pays de la liberté"

Le "Montroyal"

Souvenir rapporté des Antilles par une voyageuse

LES Antilles, ces îles ensoleillées et que baigne une mer d'azur, ne servent plus de repaires aux farouches pirates et dangereux écumeurs qui semèrent si souvent l'épouvante dans la marine marchande espagnole. On n'y cherche plus les trésors plus ou moins fantaisistes que l'on croyait avoir été enfouis dans les sables de quelque île déserte par les Morgan, les Laflitte, les Grammont ou les Monbars, chefs célèbres de boucaniers sans peur, mais non sans reproche.

Ces superbes régions tropicales n'en ont pourtant pas pour cela perdu leur popularité. Au contraire l'exode des touristes des pays du Nord vers ces îles, lorsque vient l'hiver, est une preuve que leur vogue au contraire va sans cesse grandissant. Les Antilles, dont le caractère exotique et pittoresque est connu, jouissent d'un climat qui en fait un endroit idéal pour ceux qui désirent passer la saison rigoureuse loin des vents et de la neige de nos latitudes. Tout l'hiver durant, à l'ombre des palmiers et des bananiers de Cuba, de Porto-Rico, de la Jamaïque ou de la Martinique, le touriste peut faire sa sieste en plein air par une température qui s'élève rarement au-dessus de 80 degrés et qui d'un autre côté ne descend guère plus bas que 60 degrés Fahrenheit. La luxuriante végétation de ces îles est un spectacle ravissant pour l'œil de celui qui est habitué à la désolation de nos contrées, de décembre à mars, lorsque la neige, en couches épaisses, couvre le sol et enveloppe toute la Nature dans son manteau glacial.

Désireux de faciliter aux touristes le voyage des Antilles cet hiver, le Pacifique Canadien organise pour janvier et mars prochains, deux grandes croisières de 29 jours chacune vers les ports les plus intéressants de ce pittoresque groupe d'îles, ainsi que vers ceux des pays du nord de l'Amérique du Sud. L'un de ses paquebots transatlantiques les plus luxueux, le "Montroyal", sera affecté à ce service spécial et sera aménagé de façon à procurer tout le confort possible aux passagers durant leur séjour dans les régions tropicales.

Le "Montroyal" effectuera deux départs de New-York; le premier le 28 janvier prochain, et le second, le 1er mars suivant. L'itinéraire comprend des arrêts à la Havane, à Saint-Pierre, à la Jamaïque, Panama, Carthagène, Curaçao, La Guayra, Trinidad, les Barbades, la Martinique, Porto-Rico, les Bahamas et les Bermudes. Le navire fera escale à chaque endroit, assez longtemps pour permettre aux passagers de visiter la ville et même de pousser dans l'intérieur en certains cas.

Le "Montroyal", qui fera ces deux croisières, est l'un des paquebots les plus intéressants de la flotte du Pacifique Canadien. Bien connu sur l'Atlantique sous le nom d'"Empress of Britain", il fut transformé, durant la guerre, en transport militaire et comme tel prit à son bord des milliers de soldats de toutes nationalités pour les conduire vers les champs de bataille ou les ramener dans leurs foyers à la conclusion des hostilités. C'est un navire d'une grande solidité et très rapide, deux qualités précieuses en mer.

Quelle variété ? Les deux variétés qui ont le mieux produit sont les Brighton et Newman Seeding No. 23. La première est celle qui a le plus rapporté des deux, elle est très précoce, reste ferme pendant l'expédition et a l'avantage de rester sur la tige longtemps après que le moment de la cueillette est arrivé. La deuxième produit de dix à quinze pour cent de moins de fruits, elle est d'environ trois jours plus tardive, elle reste assez ferme pour l'expédition, mais le fruit tombe deux jours après être arrivé à maturité, et c'est là un gros désavantage pour le producteur commercial.

Méfiez-vous des maladies. — Choisissez toujours, pour commencer, des tiges tout à fait saines, sans aucune maladie. Evitez de prendre des tiges venant d'une plantation malade, quand même elles paraîtraient saines ; ce serait courir un grand risque que de le faire. L'antracnose et la mosaïque sont les plus grands fléaux, et une fois que ces maladies s'implantent dans une plantation, on fera mieux d'abandonner la plantation malade, de choisir un morceau de terrain propre et de planter les tiges que l'on sait être exemptes de maladies.

Gus. Langelier,
Régisseur, Station expérimentale, Cap Rouge, P. Q.

PENSEES

Les comparaisons sont presque toute la raison des femmes et des poètes.

Diderot.

La science du monde consiste à en respecter les futilités.

Mme Campan.




La plus digestible des sucreries

Les adultes, comme les enfants, aiment à savourer notre pur Sirop de Maïs à cause de son goût délicieux. Ce sirop est riche en éléments nutritifs et est facile à digérer. Les médecins le recommandent.

EDWARDSBURG
CROWN BRAND
SIROP DE MAÏS

The CANADA STARCH CO. LIMITED - MONTREAL (C.B.)


ETES-VOUS AVOCAT ?



"La correspondance légale est beaucoup plus lente, plus coûteuse que le Longue Distance"

—écrit un avocat

Pour une décision rapide, le Longue Distance



Il est plus honteux de se défier de ses amis que d'en être trompé.
La Rochefoucauld.

Pour peu que vous aimiez la vie ne gaspillez pas le temps, car c'est l'étoffe dont la vie est faite.

VIVE RIPOSTE

—Vous parlez comme un fou...
—Il faut bien que je me fasse comprendre.

NOTES LOCALES (Suite)

DECES DE M. V. J. BLANCHARD

M. Victor-J. Blanchard est décédé à l'âge de 76 ans. Il avait épousé en premières noces Angéline Nadeau et en deuxième noces, Cordélia Tétréau, et en 3èmes noces, Mme veuve Arthur Robert, née Marie Mongeau. Il laisse plusieurs enfants, Victor, de Saint-Hyacinthe le Confesseur, Mme Emile Lussier, de Saint-Damase, Cora, de Saint-Hyacinthe; Paul-Omer, de Saint-Hyacinthe le Confesseur, Mme Thos. Harris, de Californie, Soeur Aimé du Bon Pasteur, de l'Ecole Normale de notre ville; Charles-Emile, de Montréal.

FEU

Jeudi soir dernier, le 14 janvier courant, il y eut un feu chez M. Jodoin, laitier, domicilié sur la rue Morrisson. Le feu fut vite contrôlé par nos pompiers qui sauvèrent d'une conflagration certaines les maisons avoisinantes. Les dommages sont considérables.

HOTEL CANADA

Ces jours derniers, étaient de passage à l'Hôtel Canada : MM. L. Desrosiers, V. Fontaine, de Montréal; Georges Cormier, de Dupuis; J. D. Cormier, de Frochu, Alberton; W. J. Murphy, de Montréal; R. A. Bédard; A. Bédard, Mme J. Brodeur; Arthur Cormier, de New Bedford, Mass.; Eugène Houle, de Montréal; C. Lussier, de St-Pie; H. Grenier, de Montréal; H. C. Phillips, de Rock Island, Qué.; Hervey Valentine et J. Hunter, de Montréal; Noé Riendeau, de Roxton Falls; E. de Bellefeuille, R. S. F. Kirtham, R. Pounteau, A. Dettmers, O. Duchesneau, de Montréal; V. Auger, d'Abbotsford; L. L. Lapointe, de Montréal; Camille Morais, de Fall River; Paul-Emile Corbeil, de Ste-Rosalie; L. St-Amour, St-Hyacinthe; J. D. Cormier, Trochon; Georges Cormier, de Dupuis; J.N. Hummim, de Montréal; C. Lussier, de St-Pie; Denis Elise, de Rougemont; E. Ménard, de Acton Vale; Ovide Couture, de St-Jacques; Wilfrid Ouimet, de St-Pie; Germain Fairy, de St-Damase; Lucien Vacieur, de St-Samuel; Raoul Maclure, Coaticook.

GRANDE VUE DE LA SAISON.

Qui n'a entendu parler de la grande production des compagnies Famous - Players - Lasky et intitulée "Madame Sans - Gêne" ? Vous y verrez Gloria Swanson, une des plus grandes célébrités de l'écran. Vous assisterez à des duels d'amour où évolueront les plus grands personnages de l'histoire militaire de l'Europe. Charles de Roche et une foule d'autres acteurs émérites choisis spécialement pour ce grand drame vous permettront de revivre à l'une des époques les plus mouvementées de l'histoire mondiale. Cette vue grandiose sera représentée les 25-26-27 janvier au théâtre Corona. Prix : orchestre, 50c; balcon, 40c (taxe incluse). Cette vue est en 10 rouleaux, titres français et anglais et en plus il y aura le programme de vues régulier.

LE RELIQUAIRE

Dernièrement nous avons évoqué le souvenir de nos Zouaves défunts, cette semaine nous dirons quelques mots sur la Patrie.

Y a-t-il quelque chose de plus grand et de plus noble que la Patrie? Non, puisqu'elle incarne dans son concept une notion sainte et sacrée.

Un homme vint jadis sur la terre pour prêcher ce précepte et cet homme, le plus grand qui fut jamais, prêchait surtout par l'exemple, oubliant ses propres douleurs pour verser des larmes sur les souffrances de sa Patrie.

Cet homme était Dieu et, son nom est Jésus-Christ. Demandez-lui donc la signification du mot Patrie.

Est-ce le petit coin de terre où nous sommes nés, ou bien le clocher qui se dresse dans un paysage familial? Est-ce l'église de notre baptême, la route, le sentier que nous avons suivis pour aller à l'école? La Patrie, est-ce le foyer que nos soldats, du fond de leurs tranchées, ont revu si souvent dans leurs rêves? Non, c'est quelque chose de plus que tout cela!

La Patrie, c'est le domaine idéal où naît, se développe, lutte, souffre et quelquefois meurt une nation.

La Patrie, c'est une extension de la famille, c'est un centre d'où rayonnent et vers où convergent les efforts des citoyens d'une même nation, tout comme le foyer est le centre qui unit les parents d'un même sang.

La Patrie est une sorte d'amitié dont les liens unissent et soudent les coeurs des citoyens aussi fortement unis que les coeurs de deux amis qui, au cours d'une longue carrière mêlée de bonheurs et d'épreuves, ne se seraient jamais quittés. Pères et mères de famille, nous faisons appel à votre amour de la Patrie pour envoyer vos fils à nos salles. C'est là qu'ils apprendront à parler de la Patrie et qu'ils apprendront à l'aimer.

Aussi pour leur donner l'exemple, venez assister à notre soirée du 28 janvier prochain. Vous apprendrez à connaître la belle association de vos jeunes Zouaves canadiens qui ont pour idéal suprême de combattre les ennemis de la nation et de faire aimer leur Patrie.

Les billets s'enlèvent très rapidement. Tout de même il reste encore une quantité de bons sièges, mais il faudra se hâter; demain sera peut-être trop tard!

Henri Dufour,

ENCOURAGEONS NOS OEUVRÉS PAROISSIALES.

Le cercle Benoit XV de l'A. C. J. C. sous la présidence de M. Victor Chabot, avocat de cette ville, organise une partie de whist et de 500 qui aura lieu dans la salle des bazars, à l'Hôtel-Dieu, le 21 janvier, pour venir en aide à nos oeuvres paroissiales. Qu'on se le dise et qu'on s'y rende en grand nombre.

MASCARADE DANSANTE.

A la salle Napoléon, vendredi, 22 janvier, 1926, il y aura une "Mascarade Dansante". L'orchestre de Montréal fournira les frais de la musique. Deux prix de présence seront offerts et de magnifiques cadeaux seront distribués aux costumés seulement. Prix : hommes, \$1.00; femmes \$0.25; vestiaire : \$0.10.

Conventum des anciens élèves des Frères du Sacré-Coeur au Collège de Victoriaville.

Pendant les vacances de 1926 il y aura au Collège de Victoriaville une grande réunion des Anciens de cette institution, depuis sa fondation jusqu'à nos jours.

La date de ce conventum n'est pas encore déterminée.

Mgr de Nicolet a promis d'être des nôtres alors et de bénir la nouvelle chapelle.

Les intéressés sont respectueuse-

ment priés de faire parvenir leur adresse actuelle au Rév. Frère Directeur du Collège du Sacré-Coeur, Victoriaville, P. Q., ou à J. L. Champagne, 26 Rosalie, Saint-Hyacinthe, où lui téléphoner au No. 274.

Suite de la page 1

RIVIERE BLEUE.

que reprit à haute voix : "Ca doit être un petit boeuf nouvellement marié ça, y mâche de la gomme". Eclat de rire général, excepté pour les deux mâcheurs de gomme.

Qui sait si vous n'avez pas été ou si vous n'êtes pas encore la victime de quelques remarques aussi humiliantes ?

Comme le courrier est déjà long et qu'il me reste encore beaucoup de choses à dire (j'ai un plein cahier de notes) je vous dis au revoir, à la semaine prochaine.

En attendant que je vous dise mon nom je signe aujourd'hui ce que je suis,

GUY BORD, détective.

(Le Madawaska).

PETITES NOTES ENCYCLOPEDIQUES

L'usine à coke de Hamilton produit 320 tonnes de coke par jour et alimente tout le district de coke et de gaz.

En 1924 le Canada a produit 150,245,131 livres de fromage.

Les oeufs des autruches de l'Afrique de l'ouest pèsent près de trois livres et demie.

Par un jour de brouillard le Londonnien avale 500 billions de particules de poussières.

James Sadler fut le premier aéronaute anglais. Sa première ascension eut lieu le 4 octobre 1784.

Le calendrier républicain fut fait par Fabre d'Eglantine.

Au Reichstag allemand un orateur ne peut pas prendre la parole pour plus de quarante-cinq minutes.

On trouve près de sept millions de chats en Angleterre.

Les membres artificiels existaient en Egypte 700 ans avant J.-C. Les prêtres en ce temps-là étaient les chirurgiens.

Londres est la troisième ville pour les marchés à fourrures. Leipzig tient la première place et Nijni Novgorod (en Russie) tient la seconde place.

Le maximum est de quarante minutes pour la livraison d'un télégramme en Angleterre.

Le Gouvernement d'Ottawa vient de faire installer à Ste-Anne de la Pocatière la sixième station sismologique du Canada.

L'usine à coke de Hamilton produit 320 tonnes de coke par jour et alimente tout le district de coke et de gaz.

Il y a au sud de la rivière Churchill dans la Saskatchewan, trente-deux millions d'acres de terre boisées impropres à la culture.

En Russie il est défendu sous peine d'amende de s'embrasser sur la rue.

Le soleil est à 92 millions de mil de la terre.

L'Espagne a des montagnes de sel de 400 pieds de hauteur.

Les plus grandes feuilles sont les feuilles de palmier. On trouve des feuilles de palmier ayant trente pieds de longueur et plusieurs pieds de largeur.

Les plantes poussent plus rapidement entre 4 et 6 heures du matin que dans tout autre temps de la journée.

Du fil de 4,000 milles de longueur et ne pesant qu'une livre a été récemment produit par une manufacture de Manchester.

La première traversée à la nage de la Manche eut lieu le 7 janvier 1685.

Deux caractères opposés peuvent faire de bons amis; s'ils se comprennent, ils se complètent.

Trop rire fait pleurer.

Trop de précaution nuit.

Ne t'attends qu'à toi seul.

Tel est pris qui croyait prendre.

La modestie cherche à se faire oublier.

Une sottise question attire sottise réponse.

Souvent, tout dépend du premier pas.

CHOSSES ET AUTRES

MOT D'ECOLIER.

Dans une petite classe, le maître pose un problème à ses élèves. Il s'agit, étant données la circonférence d'une table et la place qu'occupe une personne, de déterminer le nombre de convives qui pourraient tenir autour.

Un écolier s'embrouille dans son problème et trouve... 11 personnes et demie. Après un instant de réflexion, il écrit bravement à la suite de la solution : Réponse : 11 personnes et demie ou 12 en se serrant un peu.

LA SOLUTION.

On demande à un gamin de dix ans : "Je suppose que tu donnes à ton petit frère 9 pommes, et que tu lui en reprennes 8, qu'est-ce que ça lui fera ? — Ca lui fera... ça lui fera de la peine !"

A LA CIE D'ASSURANCE

—Non, nous ne pouvons vous assurer. —Pourquoi ? —Vous avez 94 ans. —Mais la statistique démontre qu'il meurt moins de gens à cet âge-là qu'à tout autre.

TRES MODERE.

—Tu viens de magasiner ? —Oui. —As-tu modéré ? —Tellement que j'avais honte de moi-même. —Comment te reste-t-il ? —Pas un sou, mais tu vas voir quels bon marchés j'ai fait !

PAYS DE JASEURS.

—Les gens de chez nous sont si bavards que, quand ils meurent, on ne leur ferme pas les yeux, mais la bouche...

THEATRE CORONA

Vendredi 15 Janv.

MARIE PREVOST, KENNETH HARLAN, LOUISE FAZENDA dans

"CHEVEUX COURTS"

(BOBBED HAIR)

8 ROULEAUX

Cette production est tirée d'une oeuvre dramatique ultra-moderne à laquelle vingt auteurs fameux ont participé. Vous y verrez une jeune fille de la société qui par caprice écarte sa chevelure et choisit son époux après de sensationnelles aventures.

TITRES FRANCAIS ET ANGLAIS

GAZETTE Illustrée, COMEDIE, 8ième chapitre de WILLIAM DUNCAN dans LES LOUPS DU NORD

HORAIRE : 7.30 hrs Série, Gazette Illustrée, Comédie, Grande Vue. 10.00 hrs Répétition de la Série.

Samedi et Dimanche 16-17 Janv.

NORMAN KERRY et PATSY RUTH MILLER dans

"LORRAINE AUX LIONS"

(LORRAINE OF THE LIONS)

7 ROULEAUX

VOYEZ—Le naufrage de l'affrètement près de l'île aux cannibales. —La bataille entre l'alligator et "Bimi", le gorille humain. —L'attaque de la jungle. —Le gorille éperdu au milieu de la société. —Le combat pour délivrer la reine de la jungle. —Tout cela et beaucoup plus dans le merveilleux spectacle de "LORRAINE AUX LIONS"

TITRES FRANCAIS ET ANGLAIS

GAZETTE Illustrée, COMEDIE, 4ème chapitre de WILLIAM DESMOND EILEEN SEDGWICK dans Le Cavalier Enigmatique

HORAIRE : 7.30 hrs Grande Vue, Gazette Illustrée, Comédie, Série. 9.30 hrs Répétition de la Grande Vue.

PRIX REGULIERS

—Et encore n'y réussit-on pas toujours !..

SANS BELLE-MERE.

Deux amis de collège, qui se sont perdus de vue, se rencontrent sur le boulevard : —Alors, tu es marié ? —Oui, et toi ? —Moi aussi. —Es-tu heureux ? —Ah ! mon ami, ma femme est charmante, mais j'ai une belle-mère impossible. C'est incroyable ! tous les amis mariés que je rencontre se plaignent comme moi de leur belle-mère. —Dame ! cela prouve que vous ne savez pas vous y prendre. —Et toi, comment t'y prends-tu donc ? —Moi ? .. j'ai épousé une orpheline.

OISEAU— RHINOCEROS

Le calao à casque ou sans casque, et quelle que soit la couleur de son bec, appartient à une espèce de passereaux énormes d'environ 1 m. 30 de longueur, noirs de plumage et pourvus d'un bec divisé en cloison intérieure dit, pour cette raison, bec celluleux.

Le Calao, de naturel stupide et lâche, loge habituellement sur les arbres morts, dans les forêts vierges de l'Afrique de l'Hindoustan et de tout l'archipel indien. La

faim seule le fait sortir de sa pousse.

Il se nourrit de fruits, de menues bestioles, petits quadrupèdes, oiseaux, reptiles, insectes et comme son bec est trop peu résistant pour les déchirer, il les presse pour les ramolir et se livre ensuite à une sorte de jeu fort curieux. Il jette en l'air la boulette qu'il vient de pétrir et la reçoit dans son large gosier où elle disparaît.

Il préfère la proie fraîche, et même vivante et ne se contente que par nécessité de chairs putréfiées. Son vol est d'une hauteur considérable, et son bec est surmonté d'une excroissance ayant la forme d'un croissant un peu similaire à la corne du rhinocéros, d'où lui vient son nom.

La vertu d'un homme ne doit pas se mesurer par ses efforts, mais par ce qu'il fait d'ordinaire. Pascal.

A BONNE DISTANCE.

La maman. — Je veux que tu te tiennes toujours éloigné de Jean Lessard.

L'enfant. — C'est ce que je fais maman. En classe, il est le premier, et moi le dernier.

—Je me demande où j'avais la tête vraiment, quand j'ai consenti à vous épouser.

—Mais sur mon épaule.